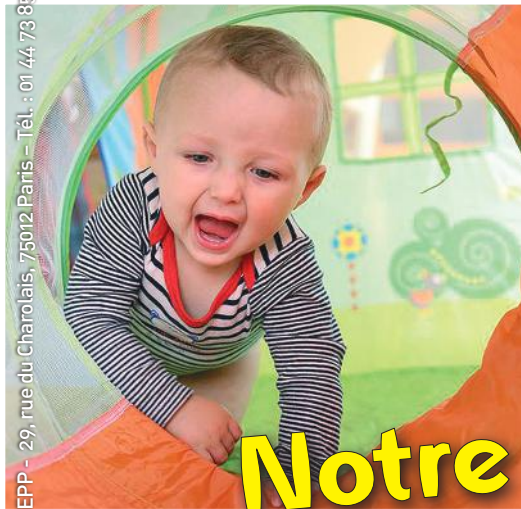


la gazette

DES COLLECTIFS ENFANTS



PARENTS PROFESSIONNELS



Notre contribution Le projet social aux politiques éducatives, territoriales



Réseau Le mois de juin 2018 sera le premier mois du parental Acepp

Accueil des nouvelles populations en Massif central Le colloque final se tiendra le 12 juin 2018 près d'Annonay en Ardèche

www.acepp.asso.fr
ACEPP - 29, rue du Charolais, 75012 Paris - Tél. : 01 44 73 85 20
LA GAZETTE DE L'ACEPP n°123-124 - Janvier 2018

© Aceptp Ardèche



© Petit à Petit (17)



© Arc en Ciel (69)



Directrice de la publication :
Stéphanie Goyheneix, présidente

Diffusion :
ACEPP, 29, rue du Charolais, 75012 Paris
Tél. : 01 44 73 85 20
Site Internet : acepp.asso.fr

Comité de rédaction pour ce numéro :
Françoise Brochet, Claire Gougeon,
Philippe Dupuy, Séverine Montel de
l'Aceptp nationale

Ont participé à ce numéro :
Benjamin Audureau, Véronique Auzet,
Marie-Claude Blanc, Anne de Chalendar,
Laetitia Cure, Danièle Desbats,
Sylvie Dumas, Philippe Dupuy,
Martial Farhi, Leslie Ganau,
Claire Garcin-Marrou,
Stéphanie Goyheneix, Johanne Guillemet,
Yasmina Ichalalen, Martine Lefou,
Claire MacPhail, Jean-Louis Moll,
Lynda Noiseux, Dorothee Petinarakis,
Evelyne Sauvanet, Catherine Tomasi,
Elodie Viannet, Samia Zemmit

**Responsables coordination/
fabrication :** Anne Meyer
et Claire Gougeon

Réalisation PAO : Marion Jobert
(marionjob@noos.fr)

Impression : Compédit-Beaugard
(Label Imprim'Vert) 61600 La Ferté-Macé

**Crédits photographiques
de la couverture :**
Alpaje Aceptp 05 ;
Aceptp ADeHL (07 26 43) ;
Arc en Ciel (69) ;
Les Renardeaux (74) ;
Arc en Ciel (69) ;
Aceptp Auvergne ;
Les Oisillons du Ravat (69) ;
Aceptp Auvergne ;
Aceptp Auvergne.

Graphisme de la couverture :
Marion Jobert

Contacter la rédaction :
info@acepp.asso.fr
Tél. : 01 44 73 85 20

S'abonner : La Gazette de l'Aceptp,
29, rue du Charolais, 75012 Paris
20,00 €

Prix de ce numéro : 5,30 €
ISSN : 07 69 79 10
Dépôt légal : janvier 2018

**Faites connaître vos expériences
de parents et de professionnel.le.s
de la petite enfance.
Tous vos témoignages
seront les bienvenus.
Écrivez-nous. Lisez-vous...
Cette Gazette est la vôtre.**

3 Édito Sociale fiction

4 Et ainsi va le Label parental Aceptp@... Entre renouvellement et labellisation de nouvelles structures

5 Dossier Notre contribution aux politiques éducatives, territoriales

- **Le projet social : pourquoi, comment ? /**
Marie Claude Blanc, Formatrice intervenante experte
pédagogie et diversité 5
- **Le réseau Aceptp au service du projet social /**
Françoise Brochet, Aceptp nationale
- **Projet social d'établissement et projet
de territoire : une affaire de méthode /**
Sylvie Dumas, directrice de l'Aceptp33/47
- **« Travailler avec les associations
est un choix ancré de longue date » /**
Jean-Louis Moll, vice-président de la Communauté
de communes du Créonnais
- **Entretien avec Benjamin Audureau /**
Président de la Crèche la Ribambule en Gironde
- **La crèche et les acteurs du territoire 12**
- **L'accueil des tout petits... et bien plus ! /**
Martine Lefou, directrice des Mésanges (29)
- **L'accueil de la Petite Enfance en montagne /**
Dorothee Petinarakis, directrice des P'tits Loups (05)
- **Questions à Lynda Noiseux /** directrice des
Renardeaux (74) : « L'enfant fait le territoire »
- **Aider les crèches à construire
du « commun » /** Claire MacPhail, coordinatrice,
Alpaje (05)
- **L'importance du dialogue avec les élus /**
Martial Farhi, coordinateur, Alpe 04
- **Ouverture et mobilité /** Véronique Auzet,
coordinatrice, les Fruits de la Passion (04)
- **Diversité des publics, une posture,
une implication 22**
- **Histoire d'une crèche ouverte à la rencontre
d'un quartier /** Anne de Chalendar, directrice de Petit à
Petit (17)
- **« Tous acteurs ! » /** Samia Zemmit, responsable
technique, Arc-en-Ciel (69)

- **Le développement durable, un enjeu d'avenir
qui se joue dès à présent 24**
- **La résonance toute particulière
de la question du développement durable /**
Laetitia Cure, coordinatrice de l' Aceptp ADeHL (07)
- **De l'Ardèche au Lot un transfert réussi /**
Johanne Guillemet, Apemac, et Évelyne Sauvanet,
Fedecrepalot-Aceptp46

- **L'éveil culturel et artistique, une réalité
au quotidien des EAJE 26**
- **A petits pas pour développer les propositions à
destination de la petite enfance /** Elodie Viannet,
coordinatrice, Aceptp Auvergne
- **L'artothèque à la crèche /** Johanne Guillemet,
Apemac, et Évelyne Sauvanet, Fedecrepalot-Aceptp46
- **« Jeu dis on sort ! » /** Danielle Desbat, coordinatrice,
Les Mistouflets (04)

- **L'accueil des nouveaux arrivants
sur le territoire, un enjeu dans l'ombre
du projet social /** Claire Gougeon, Aceptp nationale 31
- **On sème des graines pour voir naître et
pousser des « Ambassadeurs de l'accueil » /**
Élodie Viannet, coordinatrice, Aceptp Auvergne
- **Questions à Christine Tomasi /** formatrice,
Aceptp Rhône : « Pour bien accueillir, il faut bien
connaître son territoire »

- **L'accueil du handicap,
une priorité, des réflexions/ 34**
- **L'accueil du handicap /** Yasmina Ichalalen,
coordinatrice, Aceptp 86
- **La question du handicap est à poser dans un
cadre global et systémique /** Claire Garcin-Marrou,
coordinatrice Enfance Jeunesse de la Communauté de
communes Cœur de Chartreuse (38)

- **Retour sur les Journées du Parental 20**
La seconde édition des journées du parental
Aceptp s'est déroulée les 23 et 24 juin 2017
sur l'ensemble de notre réseau

36 Questions d'avenir Investissement social & innovation sociale: Eclaircissements

38 En Bref L'actualité du réseau Aceptp

Annie Maillet
a souhaité quitter
son emploi
au sein de l'Aceptp.
Nous la remercions
pour tout le travail
accompli ces longues
années,
et notamment
sur la Gazette.
Nous espérons
l'avoir accompagnée
du mieux possible
dans son départ.
Le Bureau de l'Aceptp

« J'AI MIS TOUTE MA VIE À SAVOIR
DESSINER COMME UN ENFANT »

Pablo Picasso



Le conseil d'administration et l'équipe salariée
de l'Acepp vous souhaitent une année 2018 créative

www.acepp.asso.fr



ACEPP



ACEPP



Stéphanie Goyheneix
Présidente de l'Acepp

Sociale fiction

Ainsi donc, votre lieu d'accueil n'est pas qu'un mode de garde des jeunes enfants ?» interrogent stupéfaits les élus.

«Ainsi donc, votre association/coopérative est un lieu de discussions, d'apprentissage de la parentalité, de la citoyenneté, d'éco-responsabilité?... Tout ça?... Tout en un ?...» s'émeuvent les partenaires locaux.

«Ainsi donc votre association/coopérative favorise le lien social, mobilise les familles sur des projets d'intégration, encourage des pratiques écologiques ?» demandent, le regard brillant, les édiles.

«Ainsi donc, cette association/coopérative a pris en compte l'accueil des personnes fragiles de notre territoire pour répondre à ce besoin mais aussi pour permettre aux autres familles de s'ouvrir à la différence ?» s'assure l'adjointe aux Solidarités.

«Ainsi donc cette association /coopérative a tenu compte des modes de travail des habitants de notre territoire ?» constate, interloqué, l'élus au développement économique.

«...Et elle a adapté l'ensemble de ces caractéristiques à son projet éducatif et pédagogique ?» s'écrient en chœur les membres du Conseil municipal devant les bénévoles et professionnels venus leur présenter leur projet associatif.

Ce scénario de politique fiction n'est pas si farfelu... Communiquons-nous assez notre projet social ? Le mettons-nous assez en valeur auprès de nos partenaires locaux ? Ce qui se fait de manière assez instinctive et naturelle, est-il mis en mots pour être lu et partagé ? Nos élus ont-ils une connaissance réelle de nos pratiques et de leur adaptation aux besoins de nos territoires, de notre plus-value ?

Pour ceux qui disent «Oui», chapeau ! Le réseau est preneur de votre expérience de partage de votre projet social, les réactions de vos élus, l'appétence de ceux-ci sur des points particuliers, la manière de mettre en avant votre projet.

Pour ceux qui répondent «Non» ou «Peut-être», nous espérons que vous trouverez dans cette Gazette les moyens de réactualiser votre projet, de faire écho au projet de votre territoire, de le faire vivre, l'animer et le partager. Votre fédération locale et l'ACEPP Nationale se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche.

L'enjeu est de taille : d'un point de vue pratico-pratique, il s'agit de faire le lien avec nos partenaires pour que cette relation ne se réduise pas aux simples échanges de demande de subvention et de bilan du Contrat Enfance Jeunesse, pour que les actions de nos associations/ coopératives soient connues des habitants et ainsi partagées au plus près des besoins, et pour consolider le projet et les emplois. En effet, d'un point de vue théorique, que devient un projet social sans lien ? Quel avenir donner à un projet de partage sans partage ?...

Je vous souhaite donc pour cette année 2018 de beaux projets, un enrichissement personnel et collectif dans le cheminement inhérent à ceux-ci, de solides discussions et dialogues pour (re)nouer ou renouveler avec vos partenaires une relation de confiance. En conformité avec notre carte de vœux, qu'elle soit créative !

... En attendant, bonne lecture de votre Gazette !



le label parental acepp®...

www.labelparental-acepp.com

Entre renouvellement et labellisation de nouvelles structures

Depuis l'été dernier, plusieurs dossiers de demande ou de renouvellement du Label parental AcepP® ont été déposés par : La Courte Échelle en Indre-et-Loire ; Galipette dans le Finistère ; Les Crocos à Paris et Les Petits Clouds dans les Hauts de Seine. Toutes ces demandes ont été validées.

Ces renouvellements ont fourni l'occasion de rediscuter du projet social et surtout d'organiser des temps de rencontre conviviaux réunissant les familles et les professionnels.

A ce jour, plusieurs dossiers envoyés par ces EAJE sont en cours de relecture ; nous vous tiendrons au courant très prochainement.

et ainsi va

Les P'tits Bouts fêtent leur Label !

Suite à l'annonce de notre labellisation au printemps 2017, deux parents et deux professionnelles se sont mobilisés pour voir comment valoriser et faire vivre ce label au sein de la crèche. Une échéance a été fixée : fêter ce label avant la fin d'année... Voilà un bon moyen pour stimuler l'imagination et être créatif !

1^{er} étape : fixer une date pour notre fête. Rendez-vous donné donc aux parents, structures du réseau et partenaires le 15 décembre 2017 à 18h. Un papa restaurateur s'est occupé du buffet... un régal !

2^e étape : trouver comment valoriser le label...

Pour faire vivre notre label, nous avons eu l'idée d'avoir un support qui reste dans la crèche et qui soit interactif. Nous avons pensé à la symbolique de l'arbre : les branches représenteraient les 4 thématiques du Label, les feuilles représenteraient les critères et les racines sont les parents et les pros qui ont nourris cette réflexion ! Jessica, maman au sein de la crèche, a confectionné l'arbre en tissus, et il a été décoré avec les enfants. Sur l'arbre, les pommes sont en fait des petites pochettes à l'intérieur desquelles sont glissées des cartes plastifiées où sont notés des exemples de ce qui se passe au sein de la crèche (illustration des critères).

En complément de cet arbre, Jessica a créé un clip vidéo pour expliquer la démarche du label parental et les réflexions que nous avons eues avec les parents. Ce film met en scène la mascotte de la crèche (une chouette en peluche) et d'autres petits jouets qui prennent la parole pour présenter le fonctionnement de notre crèche parentale. Il est complété par le témoignage d'une professionnelle et d'un parent qui ont participé au travail sur la labellisation. Le film a été projeté à l'occasion de la fête du label et a eu un grand succès auprès des grands comme des petits ! Il sera prochainement mis en ligne sur notre site Internet.

Le travail du label a été une grande richesse pour nous, il a permis de mettre en lumière nos projets et notre fonctionnement. Certains parents un peu plus réservés ont pu prendre la parole pour expliquer ce qu'ils vivaient au P'tits bouts. Suite à ce projet, nous avons fait le constat que nous parlions peu de pédagogie avec les parents et nous avons créé des temps de réflexion pédagogique avec les parents sur des thèmes liés à l'éducation et la parentalité.

LESLIE GANAU, RESPONSABLE TECHNIQUE DE LA CRÈCHE LES P'TITS BOUTS, LYON 7^e

Crèche labellisée en 2017



© Les P'tits Bouts (Lyon 7)



© Les P'tits Bouts (Lyon 7)

Le projet social Notre **CONTRIBUTION** aux politiques éducatives, territoriales

Répondre aux attentes des familles du territoire et contribuer à enrichir les politiques éducatives locales pour l'accueil des enfants, tel est l'enjeu principal du projet social. A l'heure où le contexte territorial change d'échelle, introduisant plus de distance entre les associations et les élus communaux et intercommunaux, valoriser le projet social permet de faire un focus sur la richesse et la diversité de ce qui se vit au sein de nos EAJE en lien avec leur environnement social, éducatif, culturel... Le projet social implique donc de faire le pont entre différents espaces. A ce titre, la mise en réseau impulsée par les fédérations, revêt ici un rôle essentiel d'incitation, d'enrichissement et de valorisation des actions mises en œuvre.



© Association de liaison Petite Enfance (ALPE)

Le projet social: pourquoi, comment?

Le projet social, institué par le décret d'août 2000, fait partie du projet d'établissement rendu obligatoire suite à ce même décret. Il est apparu d'abord comme une « nouveauté » pour les lieux d'accueil, d'autant qu'aucune indication relative à

son sens ou à son contenu n'était précisée. Certains éléments se sont ajoutés dans le décret de 2007, notamment la question de l'accès aux familles rencontrant des difficultés: « 2° Un projet social, précisant notamment les modalités prévues pour faciliter ou garantir l'accès

aux enfants de familles connaissant des difficultés particulières, en application des dispositions du sixième alinéa de l'article L.214-2 et de l'article L.214-7 du code de l'action sociale et des familles »¹. Enfin, l'importance de la place de l'établissement dans son environnement est



▶ devenue explicite en 2010 : « 2° Un projet social, précisant notamment les modalités d'intégration de l'établissement ou du service dans son environnement social et les dispositions prises pour la mise en œuvre du droit prévue par le dernier alinéa de l'article L.214-2 et de l'article L.214-7 du code de l'action sociale et des familles. »².

Un cadre opportun pour l'ACEPP

Dès les années 1990, le réseau ACEPP a travaillé cette notion de projet social, significative du rôle social joué par un lieu d'accueil. En effet, de nombreux témoignages des acteurs engagés dans les crèches à gestion et/ou participation parentale ont démontré que ces lieux d'accueil font « bien d'autres choses que d'accueillir les enfants » : ils contribuent au lien social, à la solidarité, à



l'insertion professionnelle, à l'exercice de la démocratie, à la mise en œuvre de la coéducation, etc., sur leur territoire d'implantation. De fait, la majorité des lieux d'accueil avaient un projet (projet de vie, projet pédagogique), mais ils n'avaient pas l'habitude de se situer dans une perspective sociale. Le projet d'établissement est progressivement devenu un enjeu majeur pour chaque lieu d'accueil car il traduit son identité.

Gestionnaires et professionnels se sont largement engagés dans la démarche pour produire un projet d'établissement qui donne sens à leurs actions. Au départ vécu comme une obligation, ce projet est devenu une opportunité pour fédérer parents et professionnels autour de valeurs et de pratiques à mettre en œuvre au service des enfants et de leurs familles.

Le lieu d'accueil remplit d'autres fonctions que l'accueil de l'enfant. Ces fonctions relèvent de l'action sociale au sens large, du rôle social de l'établissement là où il est implanté.

Le projet social « met en contexte » l'accueil des enfants

Le projet social fait donc partie du projet d'établissement qui comporte au total huit points³. Il est en lien avec l'évolution des missions des lieux d'accueil et entérine le fait que le lieu d'accueil remplit d'autres fonctions que l'accueil des enfants. Ces fonctions relèvent de l'action sociale au sens large, du rôle social de l'établissement là où il est implanté. De fait, qu'il le veuille ou non, sans en avoir forcément conscience, chaque lieu d'accueil se positionne par rapport aux faits de société par lesquels il est touché. Ainsi le projet social formalise-t-il la place et le positionnement des lieux d'accueil petite enfance dans la société : quelles orientations ils privilégient, en lien avec les phénomènes ou faits sociaux qui traversent la société, comme par exemple : le rapport au travail (chômage, précarité, travail intérimaire, etc.), les transformations familiales, l'isolement des familles, etc. Il relève ainsi des orientations



© Association de liaison Petite Enfance (ALPE)



© Association de liaison Petite Enfance (ALPE)

* Le réseau Acepp au service du projet social

Les lieux d'accueil du réseau Acepp ont depuis l'origine intégré des « actions sociales, des projets sociaux » au sein de leurs établissements, qu'il s'agisse de projets proposant des axes particuliers d'insertion/qualification de personnels, de formation des parents bénévoles, d'ouvertures à la mixité sociale et culturelle, d'accueil d'enfants porteurs de handicap, d'adaptation aux horaires atypiques, etc.

Ces actions « sociales » se sont tout naturellement inscrites dans le cadre des projets des établissements. L'arrivée des décrets de 2000 et 2007 instituant le projet social dans les établissements a permis de les revisiter, de les instituer, de les renforcer, de les valoriser.

L'Acepp a très tôt proposé des orientations à visées sociales en lançant de grands chantiers et expérimentations : l'interculturel et l'ouverture à tous (1986) ; la formation en alternance (1988) ; le développement social local et les parents acteurs de la vie locale (1990) ; l'accueil de la diversité et de l'enfant porteur de handicap (1998). Le développement des fédérations territoriales, la mise en réseau des lieux d'accueil et leurs échanges renforcent cette vitalité à s'adapter aux multiples facettes des environnements locaux, tant en territoire urbain fragile que dans des contextes ruraux isolés, impactés pour certains, par la saisonnalité touristique ou agricole. Les lieux d'accueil, par le fait qu'ils sont gérés, animés par les parents eux-mêmes, aux côtés de professionnels, s'adaptent, évoluent en fonction des besoins des familles du territoire. Bien au-delà de l'accueil des enfants et des familles, ils développent des initiatives de solidarité, de démocratie participative, des projets qui s'étoffent de la richesse des multiples motivations et ressources des parents (culturelles, écologiques, solidaires, etc.).

Françoise Brochet Acepp

politiques auxquelles tel lieu d'accueil donne priorité. Pour un lieu d'accueil, élaborer son projet social, c'est d'une part donner du sens à ce qu'il fait d'autre que d'accueillir les enfants, le rendre explicite, et d'autre part se projeter dans l'avenir en prenant en compte l'évolution de son environnement.

L'élaboration du projet social : une synergie des acteurs concernés...

De nombreux textes internationaux, européens et nationaux, constituent des ressources⁴ pour élaborer le projet d'établissement dans son ensemble. Concernant le projet social, les établissements doivent prendre en compte les politiques sociales en vigueur (ex : l'accueil des personnes en situation de handicap, la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, la lutte contre la précarité et pour l'égalité des chances, la lutte contre les discriminations, etc.), et s'inscrire dans les politiques locales. Ils doivent rendre explicites les axes sur lesquels ils se positionnent. Si ce défi peut paraître très ambitieux, c'est pourtant l'enjeu du projet social.

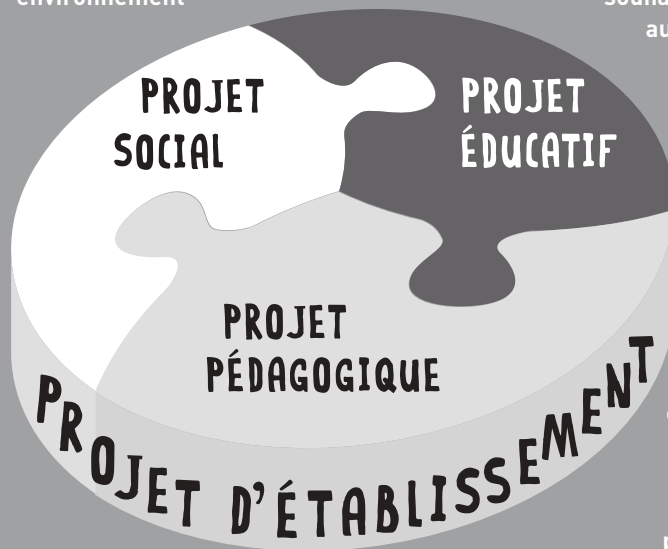
... et une bonne connaissance du territoire

C'est sur la base de cette connaissance, de l'analyse des besoins du territoire et de l'environnement que pourra se construire la cohérence du projet social. ▶

L'imbrication des projets

LE PROJET SOCIAL explicite le positionnement et le rôle que joue le lieu d'accueil par rapport à son environnement

LE PROJET ÉDUCATIF exprime les valeurs éducatives que les acteurs souhaitent promouvoir auprès des enfants accueillis



LE PROJET PÉDAGOGIQUE traduit en concepts et pratiques le projet social et le projet éducatif tels qu'ils seront mis en œuvre par l'équipe d'accueil

© Françoise Brochet - Réalisation : Marion Jobert



© Association de liaison Petite Enfance (ALPE)

L'articulation avec le projet éducatif et pédagogique

Dans l'idéal, le projet social préexiste au projet éducatif et pédagogique car il conditionne en partie les pratiques professionnelles destinées au bien-être de chaque enfant. Pour mémoire, le projet éducatif relève des valeurs éducatives que le lieu d'accueil souhaite promouvoir; le projet pédagogique traduit leur mise en œuvre, en explicitant les pratiques professionnelles relatives à l'accueil et la prise en charge des enfants au quotidien. Le plus souvent, ces deux aspects font l'objet d'un seul document, pourvu que celui-ci donne à voir les valeurs et les pratiques.

L'articulation entre le projet social et le projet éducatif et pédagogique donne tout son sens au projet d'établissement; les liens entre ces trois niveaux de projet peuvent être formalisés en s'interrogeant sur le «pourquoi» des actions mises en place.

L'articulation des projets (social, éducatif et pédagogique) donne son sens au projet d'établissement; établir les liens entre ces trois niveaux revient à interroger le «pourquoi» des actions mises en place.

avec la réalité et les problématiques du territoire concerné.

L'élaboration du projet social concerne donc les élus porteurs de la politique

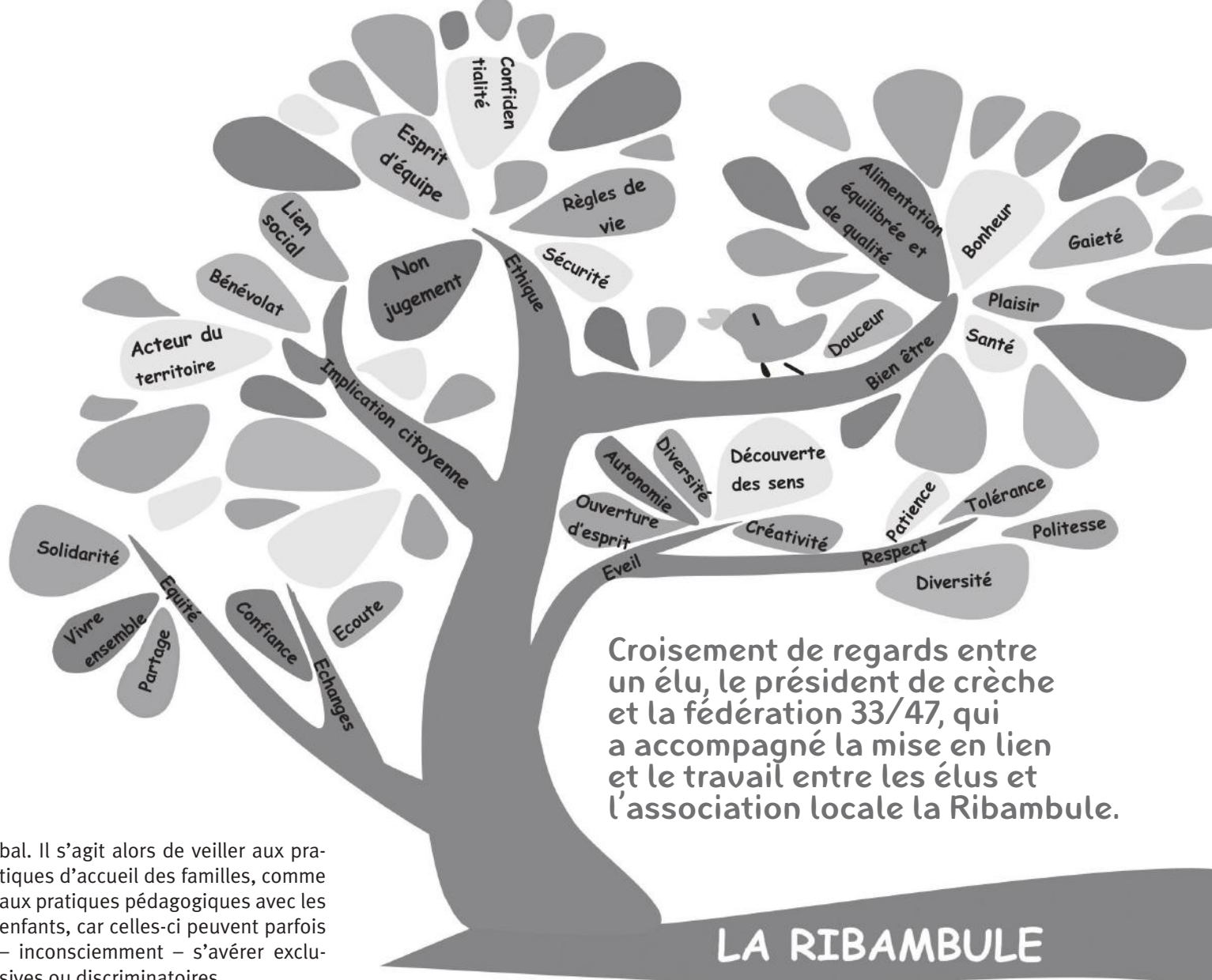
► La première démarche consiste donc à réaliser un diagnostic de son environnement. Pour en produire une connaissance fine, il est souhaitable d'associer tous les acteurs concernés afin de construire un diagnostic partagé prenant en compte les différents points de vue. Les établissements et services d'accueil de jeunes enfants ont intérêt à travailler en collaboration avec les institutions du territoire pour optimiser les réponses aux besoins de la population. Il est intéressant aussi d'élargir le partenariat avec des acteurs situés au-delà du territoire, par exemple les centres de formation petite enfance pour l'accueil de stagiaires, Pôle emploi pour les recrutements, les associations centrées sur le handicap pour étayer les professionnels, etc. Comme pour toute démarche de projet, plus les acteurs concernés par l'activité sont associés, plus la dynamique de projet est susceptible de s'enclencher et de perdurer... Cette «dynamique participative» prend du temps (recueil de données, temps de rencontres, temps de synthèse, temps d'écriture), mais elle est fondamentale pour aboutir à un projet social en prise

locale, les gestionnaires représentant le niveau politique de l'établissement, les parents en tant que public concerné, et les professionnels chargés de la mise en œuvre. Puisque la visée du projet social est de s'adapter au territoire, il est également nécessaire d'en prévoir une évaluation pour rester en adéquation avec l'évolution de la population et des problématiques sociales.

Les lieux d'accueil se sont toujours développés en s'adaptant aux besoins des familles, mais surtout en lien avec la question de l'emploi des femmes. Avec le projet social, c'est à une transformation historique de l'approche de l'accueil des jeunes enfants qu'on assiste: au-delà de l'emploi, les lieux d'accueil de jeunes enfants doivent prendre en compte de multiples aspects sociaux. (isolement des familles, précarité, flexibilité du travail, diversité des familles...). C'est à partir de toutes ces dimensions que le lieu d'accueil peut mettre en place son fonctionnement et son organisation (modalités d'inscription, amplitude d'ouverture, mais aussi place des parents, partenariat avec d'autres institutions, etc.).

Une illustration

J'ai eu l'occasion de travailler avec une structure implantée dans un quartier urbain au sein duquel plus de cinquante nationalités sont représentées. D'une part, les enfants sont confrontés à des problématiques linguistiques dès leur entrée à l'école maternelle. D'autre part, des tensions existent entre certaines communautés et parasitent la vie de quartier. Compte tenu de la diversité des familles, un axe du projet social est de favoriser le vivre ensemble. Les actions mises en place (rencontres entre parents et professionnels, soirées thématiques, ateliers parents enfants) visent les échanges et une meilleure connaissance entre les familles. Dans cet établissement, l'impact du projet social sur le bien-être des enfants est concrétisé par une pédagogie centrée sur la valorisation des langues parlées par les familles et en même temps la familiarisation avec la langue française (jeux de mots, imagiers, nombreux livres pour enfants mettant en scène la vie quotidienne). Cet exemple illustre en quoi le projet social «colore» tout le projet de la structure. Les gestionnaires et les responsables professionnels sont garants de cette articulation et partagent la responsabilité d'interroger la cohérence du projet glo-



bal. Il s'agit alors de veiller aux pratiques d'accueil des familles, comme aux pratiques pédagogiques avec les enfants, car celles-ci peuvent parfois – inconsciemment – s'avérer exclusives ou discriminatoires.

Pour conclure et synthétiser

Élaborer un projet social en adéquation avec le contexte, c'est partir des acteurs et des éléments extérieurs à l'établissement; le projet éducatif et pédagogique, quant à lui, s'appuie sur les acteurs concernés directement par l'activité d'accueil des jeunes enfants, c'est-à-dire les parents et les enfants. ◆

MARIE CLAUDE BLANC,
FORMATRICE INTERVENANTE
EXPERTE PÉDAGOGIE
ET DIVERSITÉ



1 - Décret n° 2007-230 du 20 février 2007 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans et modifiant le code de la santé publique.

2 - Décret n° 2010-613 du 7 juin 2010 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans et modifiant le code de la santé publique.

3- Cf Décret n° 2010-613 du 7 juin 2010.

4 - Marie-Claude Blanc, Marie-Laure Bonnabesse, *Projet d'établissement et accueil de jeunes enfants*, ASH professionnels, 2016.

Projet social d'établissement et projet de territoire

Une affaire de méthode

Les associations de notre réseau nous sollicitent régulièrement à ce sujet. C'est parfois aussi à la demande des partenaires institutionnels des associations (avec l'aval de celles-ci) que nous intervenons pour accompagner l'écriture ou la réécriture de ces projets.

Travailler le projet d'établissement requiert un diagnostic du fonctionnement. Ce diagnostic global (vie associative, projets, budgets, Ressources humaines, etc.), nous le réalisons en lien avec les membres du Bureau et la directrice. Il en ressort le plus souvent que le projet d'établissement est étroitement lié à son contexte local et à l'évolution du territoire; ce contexte est détermi-

nant pour le repérage des différents axes à travailler.

Des préconisations et un projet d'accompagnement...

L'association les valide et les partage avec ses partenaires lors d'un premier Comité de pilotage auquel prennent part la collectivité locale, les services de la CAF et de la PMI et l'Acepp 33/47. C'est aussi à cette occasion que nous présentons notre méthodologie de travail partenarial.

... dotés d'une méthodologie spécifique

Cette méthodologie s'appuie sur la volonté de coopération et de co-construc-



tion avec l'ensemble des acteurs. Elle est primordiale pour l'élaboration d'un projet d'établissement cohérent, qui croise le projet associatif, le projet social de l'établissement et les caractéristiques du territoire, afin de répondre au mieux aux besoins des familles, dans le cadre des attentes et exigences institutionnelles, notamment celles de la CAF et des services PMI. A cet effet, un « comité de pilotage » se réunit régulièrement pendant le temps de l'accompagnement et permet à chaque partenaire d'apporter son éclairage et sa compétence au service d'un projet d'accueil de qualité répondant au projet politique d'accueil de la Petite enfance du territoire. C'est grâce à cette intelligence collective que peuvent émerger, au fil des réunions, de nouvelles pistes de travail, des orientations innovantes, des solutions techniques ou financières portées collectivement.

Pour illustration

En 2014-2015, nous avons accompagné La Ribambule, gestionnaire de quatre établissements sur la Communauté de communes du Créonnais. Cette association a ainsi pu améliorer sa réponse aux besoins des familles en reconsidérant les projets d'établissement (et

leur complémentarité), en cohérence avec le territoire et son évolution.

Ce que permet la méthodologie d'accompagnement

- de mieux appréhender le territoire et son évolution ;
- de mieux adapter les projets d'établissements (dont le projet social) à l'évolution des territoires ;
- de consolider la place des associations, ainsi que celle des parents, comme acteurs et partenaires de la politique petite enfance des territoires ;
- de créer un climat de confiance réciproque entre associations et collectivités locales ;
- de mieux faire comprendre aux collectivités locales les besoins financiers des associations au regard de leur projet d'établissement ;
- de créer un réel partenariat global entre tous les acteurs. L'ACEPP33/47 s'y inscrit comme facilitateur des échanges, en assurant l'interface et la transparence dans l'accompagnement des parents et professionnels pour l'écriture du projet d'établissement. ♦

SYLVIE DUMAS,
DIRECTRICE DE L'ACEPP33/47



Enfants, parents et professionnels, ensemble pour une excursion nature.



Le regard de...

Jean-Louis Moll

vice-président de la Communauté de communes du Créonnais, en charge de l'enfance et de la petite enfance ; Adjoint délégué aux animations sport, culture et vie associative de la municipalité de Sadirac

« Travailler avec les associations est un choix ancré de longue date »

Quel est le profil de votre territoire ?

En Gironde, la CCC compte 15 communes, qui regroupent plus de 16 000 habitants, dans l'Entre Deux Mers, entre Garonne et Dordogne. Secteur rural, situé dans l'orbite de la métropole bordelaise : une partie des habitants vont travailler quotidiennement à Bordeaux, tout en choisissant de vivre plus au calme. Peut-être est-ce pour cette raison que le Créonnais tient à préserver et à valoriser la vie associative et à rendre hommage aux bénévoles « de bonne volonté » sans lesquels « nos communes seraient

certainement des villages-dortoirs sans relief ».

Ce qui veut dire aussi que la population a augmenté de manière importante depuis les années 1990, notamment grâce à l'arrivée de jeunes couples actifs... d'où une demande croissante en termes d'accueil des jeunes enfants, notamment sur des horaires atypiques liés à l'éloignement domicile / travail.

Comment y répondez-vous ?

La CCC, dès sa constitution, s'est engagée en faveur d'une politique territoriale

Enfance / Jeunesse. A ce titre, elle soutient plusieurs acteurs associatifs, dont la Ribambule qui est mandatée pour assurer l'accueil des enfants âgés de 3 mois à 4 ans. Dans le cadre d'un contrat pluriannuel d'objectifs co-signé par la CCC, la CAF et la MSA, l'association pilote 4 multi-accueils répartis sur le territoire communautaire, ainsi qu'un Relais d'assistantes maternelles (RAM) et un lieu d'information en direction des parents, l'Ombilic. Ceci renvoie bien sûr à un soutien financier, mais aussi à une pratique de rencontres et de concertations régulières, qui permettent aux acteurs du dispositif Petite Enfance d'ajuster les moyens



© la Ribambule (3)

Entretien

Benjamin Audureau
président de la Crèche la Ribambule
(Communauté de communes du Créonnais - Gironde)



LA RESPONSABILITÉ DE PRÉSIDENT D'ASSOCIATION : UN ENGAGEMENT FORMATEUR

La position de président d'association parentale

Peut-être faut-il d'abord remarquer que c'est une position particulière puisqu'elle est forcément encadrée dans le temps. En effet, les mandats sont souvent limités à la présence des enfants au sein de la structure, et se situent à un moment de vie où on construit beaucoup de choses : une famille, une maison, une histoire professionnelle, etc. C'est donc par définition une période de mobilité, géographique et/ou sociale. Et puis, tout simplement, les enfants grandissent... Ceci explique que les Conseils d'administration et Bureaux de ces associations sont soumis à un fort turn over.

Parallèlement, c'est une responsabilité prenante, qui représente pour moi 25 à 35 heures hebdomadaires de bénévolat, a fortiori dans le cas de la Ribambule, dont la directrice est décédée un an avant le renouvellement quasi total du CA, en 2015. Situation complexe pour cette structure composée de quatre établissements, un RAM et un OAPE, employant 47 salariés et comptant 240 adhérents – avec un budget de 1,6 millions d'euros !

Dans ce contexte, la fédération Acepp 33/47 a joué un rôle réel d'accompagnement et de formation pour m'aider à reprendre et mener à bien les chantiers entrepris par mon prédécesseur. Elle intervient aussi en assurant l'élaboration de la paye et de la saisie comptable de la Ribambule, grâce au service Saga en lien avec un cabinet comptable.

Plus concrètement

Ma prise de fonction de président a commencé en 2015, à l'interne, par un dossier conséquent : poursuivre la mise en conformité des postes de travail vis-à-vis de la convention collective. Sujet délicat qui a pointé la nécessité d'une coopération ac-

crue avec les professionnel.le.s de la Ribambule, et entraîné une réévaluation des salaires à la hausse, mais aussi la perspective d'une augmentation des dépenses.

Face à cette pression financière, les interlocuteurs les plus « flexibles » ont été ceux de la Communauté de communes du Créonnais, qui a effectivement accepté d'apporter son concours ; la CAF a également joué un rôle déterminant en apportant une aide dégressive programmée sur trois ans, qui s'est terminée en 2017.

Maintenant, nous devons faire face à la suppression d'un Contrat d'avenir et de deux Contrats d'accompagnement à l'emploi (CAE) accordés à la Ribambule, ce qui a des répercussions non négligeables : 75 heures de travail ne sont plus financées à hauteur de 60%, d'où une hausse supplémentaire de la masse salariale à prévoir pour 2018.

D'où le caractère primordial d'une bonne relation avec les élus locaux et les institutions

La Communauté de communes est un territoire dynamique (cf. entretien avec Jean-Louis Moll) où l'enveloppe Petite enfance est le deuxième poste budgétaire, avec une exigence quant à la qualité des prestations délivrées. Or, les structures de la Ribambule satisfont largement la norme de 70 % d'occupation des places.

Je souhaite vraiment insister sur le besoin de transparence et de suivi dans les rapports avec les élus et les partenaires institutionnels.

C'est d'ailleurs un des points cruciaux que j'entends transmettre au président qui me succédera en juin 2018 ; le sens de la responsabilité implique en effet d'anticiper la fin du mandat et de partager l'expérience acquise.

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE MEYER

d'action, de préserver un équilibre entre l'accueil en crèche et l'existence d'un réseau d'assistantes maternelles agréées, plus souple.

En quoi la formule associative est-elle importante ?

Il s'agit d'un choix ancien, et qui ne s'est pas démenti ; il vise à privilégier la participation des habitants, leur engagement dans la vie de la cité.

Sur la politique Petite Enfance, il me semble particulièrement intéressant d'échanger régulièrement avec les bénévoles ; cela nous permet, parents et élus, de comprendre plus concrètement nos attentes et contraintes respectives, et de réfléchir ensemble à la qualité et à la souplesse des dispositifs proposés par la Ribambule.

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE MEYER



La crèche et les acteurs du territoire

Les différents témoignages qui composent cette rubrique tendent à montrer que la crèche est précisément un des acteurs du territoire. D'abord parce qu'elle en est un élément vivant, réactif, en interaction permanente avec de multiples interlocuteurs, des parents aux élus et institutions, et des tout petits aux autres associations promotrices de citoyenneté ; ensuite parce qu'elle est au plus près de son contexte d'implantation et des besoins qui en émergent.

Vent debout pour l'adaptation et la créativité !



© Alpage Acceptis



CRÈCHE HALTE GARDERIE MULTIACCUEIL LES MÉSANGES (DIRINON, FINISTÈRE)

L'ACCUEIL DES TOUT PETITS... ET BIEN PLUS !

Sur le territoire de la Communauté de communes de Landernau-Daoulas (22 communes au total), sept municipalités se sont regroupées ; il s'agit pour elles d'avoir « *une approche commune de la situation globale, de manière à coordonner le recueil des besoins et leur réponse* » en termes d'accueil collectif.

Afin de faire remonter les besoins auprès des élus, pour travailler en cohérence et s'adapter à la demande, les professionnels de la petite enfance, accompagnés par un coordinateur Enfance/Jeunesse, se sont regroupés pour créer le GIPE (Grou-

© Les Mésanges (25)

CRÈCHE LES P'TITS LOUPS (MOLINES EN QUEYRAS – HAUTES ALPES)

L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE EN MONTAGNE

Une participation au maintien de la vitalité du territoire



A Molines en Queyras, petite commune (300 habitants hors saison touristique) du Parc naturel régional du Queyras, l'association **Les P'tits Loups** existe depuis 1990. A l'époque de sa création, la crèche n'était active que pendant la saison des sports d'hiver. A partir de 2008, elle s'installe dans des locaux neufs et reste ouverte tout au long de l'année, passant de seize à vingt places. Son extension se poursuit, et au début des années 2010, le nombre de places est manifestement insuffisant.

A partir de 2014, la structure se compose d'un multi accueil de 27 places, situé « au pied des pistes », accessibles pour partie aux enfants de travailleurs saisonniers et de vacanciers, et d'une micro-crèche de dix places pour les enfants des résidents de Molines, dans un secteur géographique où les besoins des familles varient au cours de l'année, selon la saison et le niveau d'activité ; d'où, pour l'Eaje, la nécessité d'être réactif...

pement intercommunal Petite Enfance), en vue de mutualiser des actions entre les deux micro-crèches municipales, le RPAM et le multiaccueil associatif.

Acteur essentiel de ce dispositif, l'association **Les Mésanges** y fait de longue date la preuve de sa capacité d'adaptation aux différents besoins des habitants de ce secteur rural proche de Brest. Et c'est bien en lien étroit avec les parents gestionnaires de la crèche, qui sont à la fois administrateurs associatifs et usagers attentifs aux particularités et au vécu du territoire, que se sont construites les réponses aux problématiques de l'accueil Petite Enfance.

Au-delà de la dimension petite enfance...

Cette volonté d'intégration des besoins du territoire a notamment donné lieu à

la création de la Kompani, « une crèche sans mur, qui répond aux besoins réels et évolutifs des parents », en d'autres termes un service de garde à domicile qui fonctionne jour et nuit, toute la semaine.

Cela permet par exemple à des parents en formation ou exerçant un emploi précaire (ou encore relevant de l'action sociale des armées) de trouver une solution en cas d'horaires atypiques ou d'urgence. La prise en charge des enfants en situation de handicap y est possible, et les tarifs sont modulés et accessibles à des familles en difficulté. Le bien-être de l'enfant est au centre de ce mode fonctionnement : en effet, si l'on permet aux parents d'accéder sans stress à des horaires décalés, le rythme de l'enfant est respecté.

... trois priorités : solidarité, convivialité et animation du territoire

Au-delà de la souplesse des modes de garde, l'association Les Mésanges constitue un lieu d'accueil où les parents peuvent se rencontrer, se poser et rompre l'isolement. Ils ont aussi l'opportunité d'y trouver un champ de valorisation en prenant des responsabilités bénévoles. Encore une illustration : un jardin partagé produit des légumes mais aussi des moments d'échange intergénérationnel, de détente et de cuisine mêlés.

Puisqu'on vous dit que cette crèche est un creuset social qui participe de la vitalité locale...! ♦

**PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE MEYER
AUPRÈS DE MARTINE LEFOU, DIRECTRICE**



► **Quand la réactivité est synonyme de maintien de l'emploi**

Face à ces contraintes de flexibilité, la structure a fait le choix de l'innovation et de la mutualisation. C'est ainsi que, depuis 2010, elle assure un accueil périscolaire quotidien des moins de six ans, et projette d'ouvrir cette possibilité à des enfants plus grands en partenariat avec la structure **Loupitchounet** de Saint-Véran.

La consolidation des emplois entre logiquement dans le champ des préoccupations. Par exemple, pour la crèche saisonnière de Saint-Véran, une mise à disposition de l'infirmière sur une partie de son poste par la structure des P'tits Loups permet d'avoir ce personnel qualifié, dans chaque structure. De plus cette mutualisation des moyens humains offre l'avantage de pouvoir partager les frais pour les établissements et d'éviter la précarisation des salariés.

Plus fondamentalement, une réflexion a été menée pour pallier aux périodes creuses (hors saison) qui «dépeuplent» la crèche et mettent en péril la stabilité des emplois. Au terme d'une réflexion partagée entre l'équipe salariée, l'association gestionnaire et la mairie de Molines, une proposition a été adressée aux mairies du Queyras, pour mettre à disposition les salarié.e.s pour les remplacements d'Atsem absentes. Moyennant, bien sûr, l'accompagnement de l'Inspection du Travail sur les aspects réglementaires de ces mises à disposition.

L'importance du travail en réseau

C'est un leitmotiv, lié peut-être à l'environnement et au climat, aux longues distances et aux conditions hivernales qui prévalent une partie de l'année: il faut s'adapter aux besoins des familles, donc travailler pour cela avec un maximum d'acteurs impliqués, et se concerter pour apporter des solutions inédites à des situations atypiques... L'attractivité du territoire et le maintien de son dynamisme sont à ce prix.

Dans ce cadre, le partenariat avec le réseau ALPAJE ACEPP05 est déterminant. Même



© Alpage Acepp05

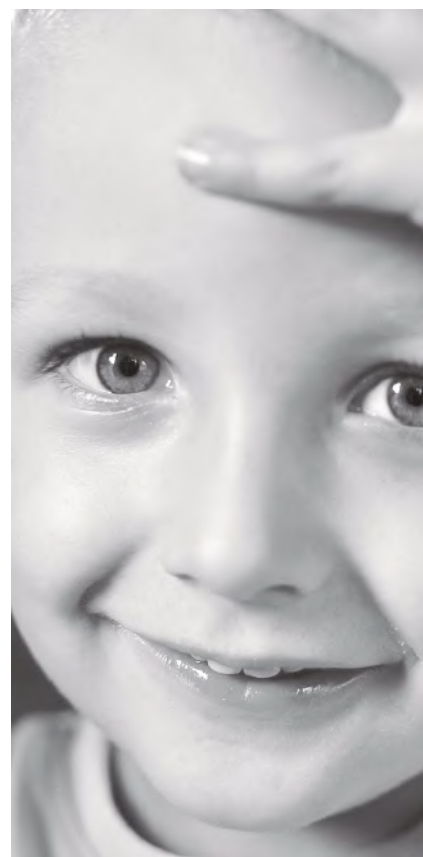
s'il demande de l'énergie et du temps, c'est un espace précieux d'écoute, d'échange de pratiques et de conseils, ainsi que de formation. *«On y trouve des idées, on en donne, et c'est aussi une source de valorisation.»*

C'est sans doute aussi la raison pour laquelle, au carrefour de différentes institutions, de différentes compétences, de différents besoins sociaux, l'Eaje est un lieu ressource pour les familles et pour la collectivité. ♦

**PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE MEYER
AUPRÈS DE DOROTHÉE PETINARAKIS,
DIRECTRICE DES P'TITS LOUPS**



© Alpage Acepp05



Lynda Noiseux

« L'ENFANT FAIT LE TERRITOIRE »

Lynda Noiseux est la directrice de la Crèche Les Renardeaux à Villaz (Haute-Savoie)

La Gazette : L'expression est forte... Quel est justement le profil de ce territoire ?

Lynda Noiseux : La Savoie est un département très dynamique, qui enregistre 10 000 nouvelles arrivées d'habitants par an depuis sept ans, et un solde démographique très positif.

La vitalité de la commune de Villaz est à l'image de celle de la Savoie : de jeunes familles viennent s'y installer, du fait de la proximité de la Suisse et de ses emplois... bien rémunérés.

Le village s'est donc beaucoup transformé, devenant une commune péri-urbaine peuplée majoritairement de classes moyennes aux revenus confortables.

Il faut aussi tenir compte des évolutions consécutives à la décentralisation.

Le cadre et les interlocuteurs politiques ont ainsi changé à plusieurs reprises : la municipalité, qui assumait à l'origine la compétence Petite Enfance, a cédé cette prérogative à la Communauté de communes, dissoute en 2015. La crèche a par conséquent alors repris langue avec les élus de Villaz. Ce qui signifie *in fine* qu'il a fallu s'adapter à la complexité d'environnements relationnels, institutionnels et réglementaires différents.

LG : Qui dit territoire dynamique dit besoins en termes d'accueil de jeunes enfants. Comment cela se traduit-il ?

LN : D'abord par la question des places d'accueil. Au départ, la crèche en proposait quinze. Notre développement a suivi l'expansion du village, nous avons aujourd'hui 40 places... mais cela ne suffit toujours pas, puisque 60 petits sont en liste d'attente. Parallèlement, nous avons aussi travaillé avec les assistantes maternelles du secteur, et développé avec elles une coopération pour remédier à cette pénurie de places. Il nous semble en effet important que notre relation soit de complémentarité et non de concurrence. Le lien qui s'est construit va jusqu'à des journées « Portes ouvertes » organisées en commun, de même qu'une réflexion partagée sur le projet pédagogique et la professionnalisation. Nous ne souhaitons pas qu'elles se sentent dévalorisées ou dépendantes vis-à-vis de nous.

LG : Face au manque de places, existe-t-il une tentation du privé lucratif ?

LN : La commune de Villaz est effectivement très sollicitée par le secteur marchand, mais y résiste, parce qu'elle observe, à travers le

réseau de sociabilité qui se développe via la crèche, un type de vitalité sociale spécifique au secteur associatif.

Là encore, nous jouons plutôt la complémentarité avec les assistantes maternelles. Elles sont souvent en repos le mercredi ; c'est alors la crèche qui assure l'accueil.

LG : La valeur ajoutée de la crèche : reconstruire un territoire d'appartenance pour les parents

LN : En effet, en l'absence de structures publiques de type centre social ou MJC, c'est souvent grâce à la crèche puis grâce à l'école que les parents (qui, le plus souvent, n'ont pas d'attaches familiales à Villaz) se rencontrent et développent des réseaux d'interconnaissance. Par exemple, ils se connaissent d'abord en fonction de l'heure à laquelle ils viennent déposer leur enfant, puis se croisent plus largement en prenant part aux commissions de travail des Renardeaux, aux soirées d'information et d'échange, qui stimulent leur participation à la vie de la structure. Au final, une partie d'entre eux s'impliquent effectivement dans la vie de l'association, en tenant régulièrement des permanences, en devenant administrateurs – les statuts prévoient ainsi au minimum huit membres dans le conseil d'administration ; or, actuellement, ils sont 18 ! Au-delà de l'accueil des petits, il ne fait pas de doute que nous sommes donc un foyer de sociabilité utile à la vie locale. C'est bien le sens de l'expression : l'enfant fait le territoire.

**PROPOS RECUEILLIS
PAR ANNE MEYER**



© Les Renardeaux (74)



ALPAJE ACEPP05, FÉDÉRATION ACEPP HAUTES ALPES

AIDER LES CRÈCHES À CONSTRUIRE DU «COMMUN» en les accompagnant sur la réécriture de leur projet social

Un territoire composite et quelque peu rude en termes de déplacement, c'est ainsi qu'on peut caractériser les Hautes Alpes: de nombreux villages de haute montagne et quelques villes, disséminés dans un département où les temps de parcours sont longs et les conditions d'accès aux communes parfois difficiles.

Qui dit montagne dit tourisme et saisonnalité. C'est une autre particularité du territoire, qui impacte les besoins en termes de mode d'accueil. Les crèches, dans les villages dédiés aux sports d'hiver, doivent adapter leurs modalités de fonctionnement (ex: horaires) aux contraintes de flexibilité des parents professionnels de montagne.

En secteur urbain, la flexibilité est aussi de mise, comme à Gap, où un multiaccueil réserve trois places entre 6 h et 21 h, au bénéfice du personnel de l'hôpital par exemple. Les crèches peuvent également être localisées dans des quartiers « Politique de la ville », intégrées à un projet de territoire qui traite d'autres problématiques: maintenir le tissu social, favoriser le lien intergénérationnel, lutter contre l'isolement, etc.

Face à ces différents cas de figure, les maîtres mots du réseau de lieux d'accueil associatifs qui s'appuie sur la fédération Acepp sont réactivité et adaptation (cf. page 13, *L'Accueil de la Petite Enfance en montagne*).

Le rôle de la fédération dans ce contexte

La fédération ALPAJE ACEPP05 assure l'accompagnement des structures adhérentes à trois niveaux:

- par des temps d'accueil des nouveaux bénévoles;
- par des formations communes aux associations petite enfance d'un même bassin géographique;
- par des accompagnements spécifiques, en fonction de demandes et besoins plus individualisés, notamment pour réactualiser et réécrire le projet social.

Ces différentes modalités d'accompagnement ont pour objet de fabriquer ou de re-fabriquer du commun entre les acteurs, professionnels et bénévoles, de favoriser la rencontre et l'échange de pratiques.

Le projet social comme moyen essentiel pour se faire connaître et reconnaître

Les formations dispensées auprès des directeurs et des bénévoles des lieux d'accueil visent ainsi à en expliciter la notion et à sensibiliser à son importance. Les projets sociaux ont souvent été écrits au moment de la création des structures; les revisiter permet de repérer leur évolution et de l'ancrer dans la réalité de leur environnement, de leur territoire. Avec quelques enjeux non négligeables, puisqu'il faut affirmer la singularité de l'associatif face au privé lucratif.

La réforme territoriale rebat les cartes

Suite à la réforme des territoires dans le cadre de la NOTRe, les collectivités territoriales se réorganisent et s'agrandissent; le choix de compétences telles que la petite enfance se redessine: compétence communale? intercommunale? Dans le département des Hautes-Alpes, de nombreux changements viennent impacter les relations entre les crèches et leurs élus territoriaux. Un premier temps de réflexion réunissant les responsables (élus et directrices) et l'Acepp nationale a permis de revisiter la connaissance des territoires d'implantation de chaque



structure et leurs projets sociaux, et de penser « mutualisation » au sein de ces nouveaux territoires.

Un exemple

Le secteur du Champsaur, auparavant composé de trois Communautés de communes, plus une commune à part, s'est reconfiguré en une seule intercommunalité, au sein de laquelle quatre associations Petite Enfance Acepp proposent quatre AEJE, une microcrèche, deux ALSH et un RAM, qui ont dû se regrouper informellement et coordonner leur discours et leurs propositions face au nouvel interlocuteur intercommunal.

Au final, cette contrainte institutionnelle a eu un effet plutôt vertueux en termes de coopération et de stratégie partagée entre les associations impliquées. ♦

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE MEYER
AUPRÈS DE CLAIRE MACPHAIL,
COORDINATRICE



© Alpeje Acepp05



© Alpeje 04

ASSOCIATION DE LIAISON PETITE ENFANCE (ALPE),
FÉDÉRATION ACEPP ALPES DE HAUTE PROVENCE

L'IMPORTANCE DU DIALOGUE AVEC LES ÉLUS

*« Montrer que l'action de la crèche va bien
au-delà de l'accueil des jeunes enfants »*

Peu de crèches valorisent le fait que leur action est étroitement adaptée et intégrée au territoire, dans la mesure où elles ont été créées à l'initiative des habitants, en réponse à un besoin ressenti et traité localement.

Cela passe d'abord par un travail de « conscientisation » des crèches

Couramment, une rencontre avec des élus se réduit à une négociation budgétaire. La fédération peut aider les associations à mettre en exergue le sens et la valeur politique de leur action, et leur intégration dans le « projet de territoire ». Pour des élus, le choix devient alors politique, et la question budgétaire se déplace de la négociation vers l'arbitrage.

D'ailleurs, une proximité existe avec les élus, dans la mesure où le besoin de déve-

loppement des collectivités locales passe par la mise en œuvre d'une politique Petite Enfance au service du projet de territoire. A preuve, un maire adjoint observe que les deux questions prioritaires posées par une jeune famille qui s'installe sur une commune portent, d'une part, sur la qualité du haut débit et, d'autre part, sur l'existence de places de crèche.

Les changements liés à la loi NOTRe

Il faut d'abord considérer la spécificité du territoire des Alpes de Haute Provence, qui est principalement, essentiellement rural / montagnard, avec des villages et quelques petites villes, et les caractéristiques qui vont avec : distances, saisonnalité, enclavement... Dans un tel contexte, l'initiative associative locale est d'autant plus précieuse, voire indispensable.



► Sur la nouvelle étape de décentralisation de la loi NOTRe, la mission de d'ALPE ACEPPO4 est d'accompagner et d'outiller les crèches dans la compréhension et l'analyse du nouveau dispositif intercommunal porté par cette loi. Les crèches ont intérêt à raisonner d'emblée à cette échelle, à se regrouper, à se concevoir comme des associations faisant partie de la nouvelle collectivité et intégrées dans son projet. Simultanément, on observe que, dans ce nouveau cadre, des élus qui, auparavant, auraient surtout cherché à négocier de moindres subsides sur leur commune, vont maintenant défendre « leur » crèche au niveau intercommunal.

Pour exemple

Peipin, le village qui abrite le siège fédéral de l'Accepp, fait partie d'une petite intercommunalité issue de la fusion de deux Communautés de communes, dont les élus sont porteurs de conceptions politiques très différentes. Nous avons accompagné les deux crèches adhérentes d'ALPE dans cette intercommunalité pour qu'elles présentent ensemble leurs spécificités respectives, ainsi que leurs actions et projets de mutualisation et de développement (ouvrir des places d'accueil périscolaire, par exemple), pour valoriser une parole et une cohérence partagées.

L'enjeu de l'associatif

Aujourd'hui, alors que les collectivités rurales se sentent souvent affaiblies et isolées, le secteur associatif a une carte à jouer : celle de l'alliance et du partenariat politique.

Une étude CNAF et un rapport IGAS-IGF démontrent que notre secteur assure le plus faible coût de service, et le moins coûteux pour le contribuable. Mais sa principale plus-value réside dans son dynamisme, sa capacité à innover, sa vocation à répondre aux besoins sociaux, sa connaissance du terrain, face au secteur lucratif dont l'objet naturel est la recherche du profit.

C'est donc à un niveau politique que les élus de l'associatif, informés et secondés par les salariés, peuvent porter cet argumentaire auprès de ceux des collectivités, en défendant un projet et un engagement à leurs côtés, en faveur du développement des territoires ruraux. ♦

**PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE MEYER
AUPRÈS DE MARTIAL FARHI, COORDINATEUR**



© Alpe 04



© Alpe 04



ASSOCIATION MULTI GESTIONNAIRE PARENTALE FRUITS DE LA PASSION (LES MÉES – ALPES DE HAUTE PROVENCE)

OUVERTURE ET MOBILITÉ

...au service des enfants, des parents et des professionnels.

Depuis sa création en 1995, à l'initiative conjointe de parents et de professionnels.le.s, l'association parentale Fruits de la Passion a démontré la pertinence de ses initiatives dans le secteur du carrefour Bléone Durance, entre Digne et Manosque. A preuve : un succès sans équivoque attesté par une liste d'attente et la création, en 2007, d'un Relais d'assistantes maternelles itinérant parental. Ce RAMIP répond à la dispersion géographique des villages en milieu rural et sa mobilité permet à de nombreuses

familles d'avoir un lieu où pratiquer des activités avec leurs enfants, échanger avec les assistantes maternelles et participer à des soirées thématiques. Les assistantes maternelles y trouvent également de l'information et un soutien professionnel.

2014 : un accueil « hors les murs »

En 2014, le multi accueil propose une seconde innovation en lien avec les assistantes maternelles. Outre les 20 places d'accueil en crèche, trois places s'ouvrent dans le cadre d'un service hors les murs pour accueillir les enfants inscrits à la crèche au domicile de l'assistante maternelle salariée de la structure, sous un agrément de crèche familiale. Ce service, soutenu par la mairie, la CAF et la PMI, constitue un « sas » pour des enfants convalescents, entre le domicile familial et le caractère pleinement collectif de la crèche. Au terme de trois ans d'expérience, cette formule manifestement attractive tend à se développer.

L'Établissement d'accueil du jeune enfant au service de la mixité sociale

La commune des Mées (3 700 habitants) veille à permettre au plus grand nombre d'accéder aux services petite enfance, avec un souci de mixité sociale. Parmi les 48 familles adhérentes du multi accueil (en 2016), une quinzaine de parents sont demandeurs d'emploi, 28 employés, et 3 cadres.

Le cœur du village est composé en partie par des logements sociaux. L'application de la PSU pour la tarification des familles (tarif

déterminé par la CAF, basé sur les revenus et le nombre d'enfants à charge, avec les couches et les repas compris) permet à plus de la moitié des familles accueillies de payer moins de 1 euro de l'heure.

L'importance de la dimension partenariale

Le territoire couvert par le RAMIP va bien au-delà des Mées. Dix communes sont concernées, soit au total 90 assistantes maternelles. Dans ce cadre élargi, une centaine de familles participent à des ateliers de socialisation – plus du double par rapport aux 48 familles adhérentes et utilisatrices du l'Eaje. Ce mode de fonctionnement s'est construit à partir d'une collaboration réussie entre la commune des Mées, l'association parentale (avec des parents investis dans le comité de pilotage du RAMIP), la fédération ALPE ACEPP 04 et la CAF. Cette dernière, rassurée par l'engagement fort de la commune et par la fiabilité éprouvée de l'association gestionnaire, accompagne volontiers la démarche, financièrement et techniquement. ♦

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE MEYER
AUPRÈS DE VÉRONIQUE AUZET,
COORDINATRICE DE L'ASSOCIATION
MULTI-GESTIONNAIRE



retour sur

Les Journées du parental

soirée thématique sur l'usage des écrans, décoration d'un arbre à palabres, visite d'un jardin des sens...

La seconde édition des journées du parental Acepp s'est déroulée les 23 et 24 juin 2017 sur l'ensemble de notre réseau.

En 2017, les deuxièmes journées nationales du parental Acepp ont vu l'organisation d'une centaine de manifestations de Dunkerque à Pau et de Rennes à Gap. Douze fédérations Acepp situées sur seize départements et près de quatre-vingts EAJE se sont mobilisés.

Les actions mises en œuvre ont été, le plus souvent, l'aboutissement de nombreuses rencontres entre parents et professionnels durant l'année. De fait, ces moments « phares » ont sollicité la créativité et inventivité de tous. Ils ont suscité des temps d'échange et de partage au sein des lieux d'accueil ou entre lieux d'accueil, s'il s'agissait d'un projet fédéral.

Ces journées ont également permis de rencontrer les habitants des territoires et plus particulièrement les familles, dans le cadre de temps conviviaux et festifs. Enfin, elles ont été l'occasion d'ouvrir une fenêtre sur ce qui se vit dans les structures d'accueil du jeune enfant de notre réseau, ainsi que sur la qualité d'accueil, le projet social, l'implication des familles, etc. Élus et partenaires institutionnels ont ainsi pu mieux comprendre la spécificité des crèches associatives/parentales et la dynamique qui s'y joue.

En juin 2018, les Journées du parental deviennent le Mois du parental !



© Pétronille (59)



expo photos, fêtes des parents, animations musicales...



atelier

ateliers créatifs, auberge espagnole, braderie, cueillettes,
moments inter-générationnels, voyage dans le livre, parcours sonore...



© Halte-garderie du Faubourg de Béthune (59)



© Pétronille (59)



© Le sac à Jouets (38)



© Acep 86

spectacles, temps conviviaux, petit café gourmand, goûters, chansons,
découverte de la faune et de la flore locale, pique-nique, sorties à la ferme, pêche à la ligne...



© Les Bambins d'Aunis (17)



© Halte-garderie du Faubourg de Béthune (59)

parents, fêtes de quartier, temps de jeux, intervention d'une ludothèque, comptines,
ateliers cirque, travail autour du Label parental Acep, concert, danse...



© Les jeunes pousses (59)



© Lou Pichoum (81)

pour réaliser des produits ménagers
non polluants, déambulations...



Diversité des publics, une posture, une implication

Diversité des publics ? L'expression renvoie principalement à une posture déterminée d'ouverture et de souplesse – ajoutez-y une dose d'implication, une rasade de proximité et de convivialité, et savourez les deux témoignages ci-dessous.

CRÈCHE PETIT À PETIT, LA ROCHELLE (CHARENTE-MARITIME)

HISTOIRE D'UNE CRÈCHE OUVERTE À LA RENCONTRE D'UN QUARTIER

L'histoire commence en 1988 quand le multiaccueil Petit à Petit ouvre à La Rochelle, avec douze places, dans le quartier Saint-Éloi, un secteur d'habitat populaire. Il s'installe ensuite (1992), dans les locaux du Centre social de ce quartier, avec d'emblée, la volonté affirmée d'être une crèche parentale (qui compte alors 16 places) ouverte sur son environnement social et désireuse de s'y intégrer activement. Cela se concrétise par des contacts fréquents avec les travailleurs sociaux, mais aussi par la participation aux événements organisés localement (ex : le carnaval), voire la mise en place d'une fête annuelle des bébés (un beau succès) ; il s'agit de faire un « travail de cour » au plus près de la vie des familles. Des ateliers parents/enfants sont mis en place à partir de 1995. La confiance s'installe peu à peu, et tout ce tricotage de lien finit par situer Petit à Petit comme acteur essentiel, jouant un rôle de passerelle dans le tissu social du quartier.

Quelques éléments concernant Saint-Éloi...

Il est concerné depuis 2010 par un programme de rénovation urbaine qui vise à le désenclaver et à y introduire davantage de mixité sociale. Ceci concerne spécifiquement un îlot construit dans les années 1960-70, la cité des Géraniums, où vivaient des gens du voyage et des professionnels des « petits métiers de la pêche ».

Cette démarche de réhabilitation du bâti et de relogement/accompagnement social d'une partie des occupants historiques a effectivement transformé la physionomie des immeubles, rompu l'image de ghetto qui y était associée, mais aussi éparpillé une communauté qui résidait là et y trouvait bon an mal an des attaches et une solidarité.

Une approche «dedans dehors» toujours soucieuse d'ouverture et d'échange

Dans ce cadre urbain renouvelé, où les familles en situation de précarité côtoient plus qu'avant des familles issues des classes moyennes, les ateliers parents/enfants de l'origine (1995 pour le premier) se poursuivent, avec la même envie d'inciter le maximum de parents à s'impliquer et à faire vivre le projet social de la crèche, en synergie avec et parmi d'autres acteurs (professionnels et partenaires).

En 2010, la crèche s'agrandit

Lors de l'agrandissement de la crèche à 20 places le projet social et pédagogique est réécrit ; il porte témoignage de priorités qui s'inscrivent bien dans la continuité des valeurs et orientations décrites plus haut :

- l'ouverture à toutes les familles dans leur diversité, et le rapprochement avec les partenaires, notamment les intervenants sociaux – ce qui s'est traduit également par une formation à la diversité suivie par les bénévoles et les professionnels, et par la participation aux Universités populaires de parents ;
- la promotion d'un fonctionnement associatif qui sollicite les parents, ouvre la crèche sur la vie du quartier et favorise une mixité sociale qui ne soit pas que de façade, mais repose sur un travail commun et un partage de la responsabilité, entre les professionnels et les familles, et entre les familles elles-mêmes, quelle que soit leur position sociale ;
- l'ouverture à l'environnement social et à ses évolutions, avec en filigrane le désir de faire évoluer les activités, par exemple en aménageant un jardin et en développant la thématique santé dans les ateliers.

Globalement, tout cela est positif – malgré quelques contraintes liées au contexte de précarité dans lequel vivent une partie des familles de Saint-Éloi (« la citoyenneté ne va pas de soi quand on est fragilisé économiquement et socialement, a fortiori face à des classes moyennes qui auraient besoin de se former à la diversité »), ainsi qu'aux fluctuations des partenariats et à la nécessité de réinventer en permanence les modes de coopération. Sans oublier les contraintes financières...

Malgré tout, force est de constater que, au terme de plus d'un quart de siècle d'existence, la dynamique qui s'est instaurée autour de Petit à Petit est une réussite, qui s'appuie aussi sur l'énergie et l'enthousiasme ! ♦

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE MEYER
AUPRÈS D'ANNE DE CHALENDAR, DIRECTRICE



© Petit-à-Petit (17)

« TOUS ACTEURS ! »

A l'occasion de la fête de fin d'année : créativité, partage et débat

C'est l'opportunité : « oui, l'entretien est possible, mais plutôt la semaine prochaine, car là, nous préparons la fête de Noël... » Qu'à cela ne tienne, l'événement apparaît comme un bel exemple de ce qui lie le multi-accueil, les familles et leur environnement social et sociétal, une illustration des valeurs et des pratiques d'une crèche et reflète clairement les orientations poursuivies, depuis 1989 (année de création), par l'association Arc-en-Ciel, dans ce quartier populaire de Vénissieux.

Il est d'emblée question de diversité des familles, de partage et de rencontres entre elles; d'appropriation et d'inclusion progressive, en fonction des rythmes spécifiques, des attentes et des difficultés de chacun.e. Le « tous acteurs ! » est à prendre au pied de la lettre : l'implication de tous (parents et professionnels) est requise pour animer et réguler la vie de la structure, même si ce n'est pas « tous de la même manière » : régulière ou ponctuelle, la participation est bienvenue, dès lors qu'elle témoigne d'une envie et d'une motivation.

Au programme de la fête : la coopération et quelques autres ingrédients savoureux

C'est d'abord la phase de préparation qui réunit les professionnels et les parents. Noël est un moment important pour renouveler les jeux et les livres disponibles au multi-accueil, d'où un débat sur les choix pédagogiques, auxquels les parents sont pleinement associés.

Il faut bien sûr élaborer concrètement l'animation de la fête. On commence par chercher des idées... et voilà un livre dont on va certainement pouvoir s'inspirer : **Le loup qui n'aimait pas Noël**. Vite, il faut adapter l'histoire, imaginer un spectacle et en concevoir les décors, répartir les rôles – vers la fin, pour pouvoir intégrer les participants en cours de route – prévoir un goûter commun, etc. Puis vient le temps des répétitions, et la montée d'une tension joyeuse, jusqu'à la fête (le 16 décembre), qui est une belle réussite, portée collectivement.



© Arc-en-Ciel (69)

Une expérience de solidarité et d'échange

Dans ce temps collectif, il est davantage question de faire ensemble que de vivre ensemble. C'est une démarche qui se construit pas à pas, en fonction des apports et des idées de tous, car il est important « que la voix de chacun.e soit entendue, et que chacun.e trouve sa place ». Les contributions sont variées, et l'appel aux savoir-faire et à l'entraide toujours entendu. Ainsi, on regarde ce qu'on a chez soi, qui pourrait être utile, et on réfléchit aux transformations, adaptations, bricolages qui vont donner naissance aux décorations.

Un des participants en témoigne : « Au-delà d'une fête de fin d'année, c'est surtout un moment fort et riche en émotions, préalablement pensé et préparé ensemble. Dès lors que la machine est lancée, c'est avec joie et convivialité que l'on se retrouve à Arc en ciel pour l'organisation et la préparation de ce moment magique, qui une fois passé nous laisse nostalgique, mais aussi désireux de créer d'autres événements tout au long de l'année. »

C'est aussi l'occasion d'échanger sur les différences interculturelles. Noël ne se fête pas partout, ou pas de la même façon, ou

ne s'est pas toujours célébré sous la même forme... Les jouets et les livres prêtent à discussion, par exemple quand les garçons se déguisent en filles ou l'inverse. Les cadeaux ont-ils un genre? La mission de la crèche dans ce cadre est d'inciter au débat sur l'égalité filles/garçons. Les questions de société ne restent pas à la porte, elles sont bienvenues, comme les parents.

Le multi-accueil comme espace de jeu

Bien sûr, le jeu est un élément essentiel pour l'éveil et l'épanouissement du jeune enfant.

Le jeu, c'est aussi le mouvement qui se crée dans un mécanisme ou une organisation, en assouplit le fonctionnement, y ouvre des interstices favorables à l'invention de nouveaux modes d'action. Et c'est bien ce qui singularise l'approche d'Arc en Ciel. Les aspects matériels et techniques sont mis au service de la dynamique de groupe et de ses trouvailles, et les protagonistes se font confiance pour tracer ensemble un chemin sans a priori. ♦

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE MEYER
AUPRÈS DE SAMIA ZEMMIT,
RESPONSABLE TECHNIQUE



Le développement durable, un enjeu d'avenir qui se joue dès à présent

La question du développement durable est probablement l'un des enjeux majeurs de notre société. Elle vient interroger nos pratiques quotidiennes comme notre rapport au monde.

Pour les enfants, les parents, les professionnels, la préoccupation environnementale se traduit au travers d'actions croisant relation à la nature, exigence en termes de consommation, maîtrise de l'énergie, contrôle de l'impact environnemental notamment...

Autant d'actions mises en œuvre qui viennent nourrir le projet social.

© Acepp ADeHL



ACEPP ADEHL - ARDÈCHE

LA RÉSONANCE TOUTE PARTICULIÈRE DE LA QUESTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

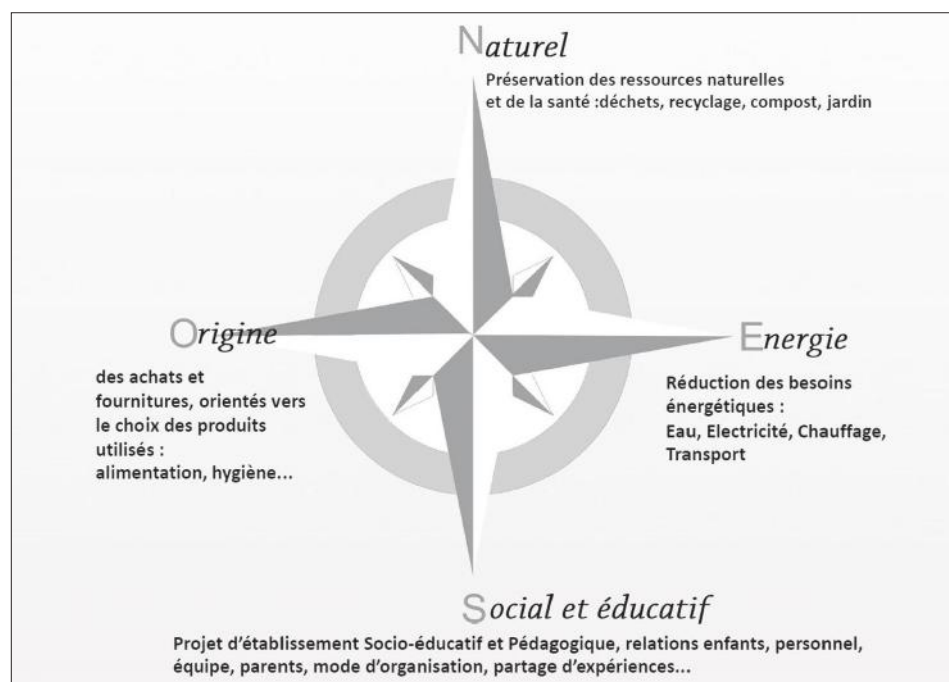
La question du développement durable est l'une des préoccupations majeures de nombreux parents dont certains ont choisi l'Ardèche pour la qualité de vie offerte. Dès 2010, une commission *Éco pratique* composée de professionnels et bénévoles de la petite enfance, de professionnels de l'éducation à l'environnement (Frapna, Polenergie) et du Pays d'Ardèche Méridionale est créée. Coordonnée par la fédération Acepp ADeHL cette commission a pour objectifs de :

- démocratiser les éco-pratiques dans les Eaje ;
- sensibiliser les parents et professionnels aux pratiques écologiquement responsables ;
- créer un espace d'échanges, de réflexion et d'actions autour du développement durable ;
- promouvoir, accompagner les initiatives en matière de pratique écoresponsable.

Cette commission a créé un outil d'auto-diagnostic car « *il semble évident et nécessaire de réinterroger nos pratiques professionnelles et ainsi avoir une réflexion commune visant à développer des gestes respectueux de l'environnement et de l'humain* ».

La réalisation d'un auto-diagnostic doit impliquer l'ensemble des équipes professionnelles et des parents pour une prise de conscience partagée. Chaque EAJE engagé dans le processus va pouvoir se positionner, constater ce qu'il met en œuvre, et estimer ses marges d'amélioration.

La boussole Neso proposée par l'auto-diagnostic utilise le visuel des points cardinaux pour balayer les axes du développement durable.





Les objectifs de la Malle à terre

- Vulgariser les éco-pratiques ;
- sensibiliser les parents et les professionnels des EAJE aux pratiques écoresponsables ;
- créer un outil de sensibilisation permettant la mise en place d'échanges, de réflexions partagées, d'analyses et d'actions autour des pratiques écoresponsables dans les EAJE ;
- promouvoir, accompagner les initiatives de chacun en matière de pratiques écoresponsables ;
- permettre aux enfants, dès le plus jeune âge, d'être accompagnés vers le monde de demain, ouvrir l'accès à des chemins qui favorisent leur construction et leur évolution dans le respect de l'autre et de l'environnement.



Le coquelicot voyageur

Dans cette malle, on trouve :

- des méthodes pour fabriquer les produits d'entretien non polluants ;
- des fiches explicatives sur les légumes du potager ;
- des idées de recettes avec des légumes de saison.

Des réflexions ont par ailleurs été menées sur les circuits courts et l'introduction de produits bio.

La Malle à Terre pour animer cette thématique

Afin d'aider les professionnels à poursuivre l'animation de cette thématique, la commission s'est lancée dans la création d'une malle pédagogique itinérante. C'est la naissance de la **Malle à Terre** qui sillonne le paysage ardéchois permettant : l'expérimentation de couches lavables, la plantation de jardins pédagogiques, la mise au vert pour les produits d'entretien, l'organisation du tri sélectif, l'engagement achats verts et la mise en place d'animations arts plastiques et recyclage.

De l'expérimentation au projet social

Chemin faisant, le développement durable devient un élément essentiel du réseau animé par l'Acepp Adehl. A chaque renouvellement de CA ou pour l'accompagnement d'une structure, sa place dans les pratiques est discutée et valorisée. L'adhésion des professionnels et des parents à cet enjeu n'a fait que se confirmer, et se traduit souvent par son inscription en toute lettre dans le projet social des EAJE. ♦

**PROPOS RECUEILLIS PAR CLAIRE GOUGEON
AUPRÈS DE LAETITIA CURE,
COORDINATRICE DE L'ACEPP ADEHL**

FEDECREPALOT-ACEPP46

DE L'ARDÈCHE AU LOT UN TRANSFERT RÉUSSI

Quand la Malle à terre devient Coquelicot voyageur

La démarche ardéchoise a été présentée dans le cadre de temps d'échanges d'expérience nationaux. D'autres fédérations s'en sont saisi dont le Lot où cela correspondait à des aspirations pour agir au quotidien sur la qualité de vie. La présence d'un enfant allergique à certains produits d'entretien dans une des crèches du réseau a également contribué à l'approfondissement de ce travail. La fédération des crèches parentales du Lot- Acepp46 s'est mobilisée pour mettre en place des procédures autorisant l'usage de produits d'entretien non polluants dans les Eaje. Un premier contact avec la Pmi du Lot a révélé quelques inquiétudes quant à leur conformité aux normes d'hygiène. La fédération s'est alors renseignée sur le processus mis en place en Ardèche et est parvenue à un accord impliquant des tests en laboratoire visant à pro-

ver l'efficacité des produits. Les crèches de Saint-Céré et de Gagnac-sur-Cère ont joué un rôle moteur qui a permis d'ouvrir plus largement la thématique et a donné lieu à la réalisation, ici aussi, d'une malle itinérante : le Coquelicot Voyageur, fleur symbole de terres non polluées.

L'usage de produits non polluants a été présenté aux élus locaux, très intéressés par leur intérêt écologique ainsi que par l'aspect économique puisque ces produits sont 20% moins chers que ceux produits industriellement. À tel point qu'ils devraient être utilisés aussi au sein des établissements scolaires de la commune de Saint-Céré! ♦

**PROPOS RECUEILLIS PAR
CLAIRE GOUGEON
AUPRÈS DE JOHANNE GUILLET ET
D'ÉVELYNE SAUVANET,
FEDECREPALOT-ACEPP46**



L'éveil culturel et artistique, une réalité au quotidien des EAJE

Il s'appuie sur les compétences et même sur l'appétence des professionnels, sur une implication (enthousiaste) des parents ainsi que sur un travail de partenariat avec des artistes, des compagnies, des professionnels du livre, etc.

Faire entrer l'art et la culture dans les Eaje, permettre aux enfants et aux familles d'aller à la rencontre d'artistes et d'œuvres sur les territoires, former les professionnels à des types de médiation culturelle, autant d'actions qui animent la vie des lieux d'accueil et enrichissent le projet social. L'occasion d'échanger entre parents et professionnels ainsi que de s'appuyer sur un réseau peut être gage de qualité.

ACEPP AUVERGNE

A PETITS PAS POUR DÉVELOPPER LES PROPOSITIONS À DESTINATION DE LA PETITE ENFANCE

Le réseau Acepp en Auvergne se mobilise



© Fabélie Normand

Les structures adhérentes au réseau Acepp en Auvergne mènent des actions d'éveil artistique et culturel depuis de nombreuses années. Ces actions enrichissent leur dynamique interne et favorisent la qualité de l'accueil proposé aux jeunes enfants.

En revanche, nous faisons le constat que ces actions restent encore trop ponctuelles et ne sont réalisées que lorsqu'elles sont portées par des professionnels convaincus par la démarche. Or, nous partons du postulat que l'éveil artistique et culturel est un des piliers de la construction des enfants et doit être un axe fort des projets éducatifs et pédagogiques au sein des lieux d'accueil de la petite enfance. L'Acepp Auvergne développe à cette fin un projet qui rassemble parents, professionnels et artistes.

La sensibilisation et l'implication des adultes référents parents et professionnels

Dans un premier temps et dès 2011, nous développons des actions de formation



Le spectacle de Fédéripe

© Aceppe Auvergne

Éveil artistique et culturel, signature d'un protocole d'accord



La signature en mars 2017 d'un protocole d'accord sur l'éveil culturel et artistique des jeunes enfants par les Ministères de la culture et de la communication, et de la santé, vient conforter l'importance des actions menées, en premier lieu pour les enfants mais plus largement pour les familles. Ce texte rappelle que l'éveil artistique et culturel « *dès le plus jeune âge et avant même l'entrée à l'école maternelle, favorise la curiosité, la construction et l'épanouissement de l'enfant. [...] permet de dépasser le repli sur soi et de s'ouvrir à une pluralité d'autres cultures. Autour de l'enfant, il peut faciliter*

les échanges non verbaux entre parents et professionnels de la petite enfance de différentes cultures et parfois de langues différentes. Le rapport au symbolique et à l'expérience sensible, l'éveil à la créativité, la découverte de la culture comme espace d'échanges avec autrui, de connaissance de soi et du monde, comme mode d'expression et vecteur de lien social, constituent des enjeux essentiels pour l'avenir de notre société. »

Le 8 décembre 2017, une première rencontre nationale s'est tenue à l'initiative des Ministères, à laquelle l'Aceppe a participé. Un répertoire d'initiatives a d'ailleurs été publié à cette occasion.

[aller + loin](#)

www.culturecommunication.gouv.fr/Presse/Communiqués-de-presse/Première-rencontre-nationale-de-l-éveil-artistique-et-culturel-des-jeunes-enfants



spécifiques, qui ont permis aux professionnels de développer et renforcer les compétences dans les propositions faites aux jeunes enfants.

Par ailleurs, les parents, de par leur statut de premier éducateur, sont les premiers passeurs culturels. L'Aceppe Auvergne vise essentiellement à donner toute la place au parent dans l'éducation de son enfant, aux côtés des professionnels; cette priorité prend tout son sens dans un projet d'éveil artistique et culturel. Accompagner les parents et les professionnels par des actions collectives et communes de partages culturels est l'occasion de mettre en place des temps de sensibilisation, de rencontres avec les acteurs culturels et l'univers artistique.

Un spectacle petite enfance créé et joué par des parents et des professionnels avec l'accompagnement d'un artiste, Florian Allaire, en 2012-2014 a permis d'aller un peu plus loin dans l'appropriation de cette thématique par les adultes. (cf. *Gazette n°114*)

Trois représentations ont lieu dans une vraie salle de spectacle et se sont jouées à guichet fermé!

Ce projet, intitulé FEDERIPE¹, a permis de vivre, entre adultes, parents et professionnels, des temps forts, de partager ce qui aide à vaincre la peur de l'autre, de soi et de ses limites. Les compétences, les intérêts et les envies de chacun ont pu s'inscrire dans un projet collectif donnant lieu à de nouvelles pratiques personnelles et collectives.

Les projets d'éveil artistique et culturel sont aussi des espaces qui favorisent le lien et la cohésion sociale!

Partager des moments pour vivre soi-même l'expérience artistique et cultu-

relle entre adultes est une priorité du projet. Aussi avons-nous développé un *Agenda des sorties culturelles* à destination des parents et des professionnels.

Provoquer des rencontres entre le champ culturel et celui de la petite enfance

La volonté de ce projet est également d'engager des réflexions avec les institutions culturelles du territoire (musées, orchestres, galeries d'art, compagnies de danse). Dès 2015, nous réunissons différents acteurs dont le Musée d'Art Roger Quilliot, l'Orchestre d'Auvergne et le Musée Lecoq, afin de réfléchir collectivement à des actions en direction de la petite enfance et des familles.

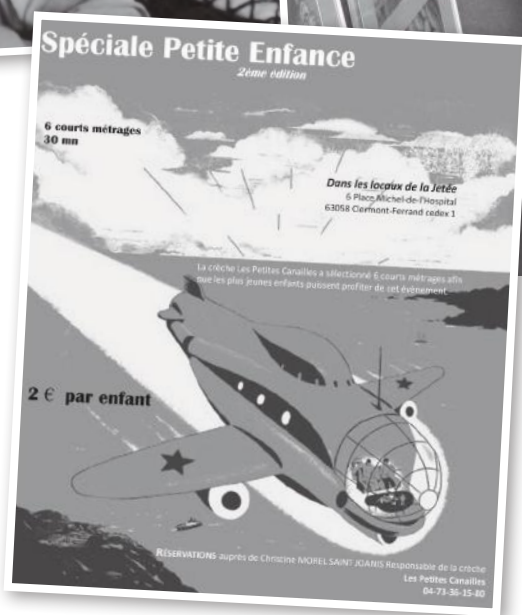
Notre contribution aux politiques éducatives, territoriales



© Acepp Auvergne



© Acepp Auvergne



En haut, à gauche, la Malle d'Elivre. Ci-contre : l'Affiche du festival du court métrage de Clermont-Ferrand

► Des actions concrètes s'engagent : la **Malle d'Elivre** présente une sélection d'ouvrages d'auteurs et illustrateurs d'Auvergne. Elle circule dans les structures petite enfance (cf. *Gazette n°112*), des lectures dessinées sont créées spécifiquement pour les tout petits en partenariat avec Virginie Bonnier, lectrice de Ninie et Compagnie, et Tony Rochon, auteur.

Des parents et des professionnels choisissent et composent des séances spécifiques de courts métrages, en partenariat avec l'association porteuse **Sauve qui peut le court métrage**, à l'occasion du Festival du court métrage de Clermont Ferrand, afin que cet évènement de renommée internationale s'ouvre aux jeunes enfants. Une journée «petite enfance et arts plastiques» a permis de proposer aux parents et aux enfants des ateliers animés par des duos artistes locaux/professionnels de la petite enfance. Dans un espace d'exposition préparé à cet effet, les artistes ont pu exposer leur œuvre et échanger avec les jeunes enfants et leurs parents.

Des bébés concerts avec l'Orchestre d'Auvergne, «interdits aux plus de 2 ans», se développent et sont animés par Florian Allaire.

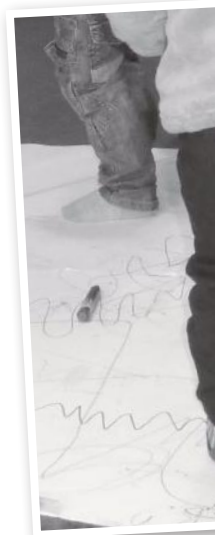
Inspiré des actions du Musée Fabre de Montpellier, un partenariat est en train de naître avec le Musée Lecoq pour travailler la question de la préparation à la visite du musée, sous forme de livret pédagogique à destination des enfants et des adultes.

Parallèlement, l'Acepp Auvergne participe, en tant que partenaire, à la construction du Centre d'Initiation à l'Art (CIA) porté par la Ville de Clermont-Ferrand et accompagné par le Centre Pompidou. La Ville de Clermont-Ferrand a pour ambition de devenir Capitale européenne de la culture en 2028...

Tous ces projets, portés par la fédération avec une forte implication des parents et des professionnels, ont pour objectifs de créer et renforcer les partenariats sur le territoire, et d'intégrer des axes innovants dans les projets d'établissements et/ou les projets sociaux. ♦

ÉLODIE VIANNET, COORDINATRICE

1 - A l'origine Federipe est un personnage qui revêt la forme d'une structure de motricité. Pendant plusieurs mois, il est passé de crèche en crèche.





© Federepatoit - Acepp 46
© Federepatoit - Acepp 46



L'ARTOTHÈQUE À LA CRÈCHE

Une rencontre avec les œuvres, des ponts entre les lieux

L'éveil artistique et culturel tient à cœur les équipes et les familles. La fédération des crèches du Lot - Acepp46 anime cette thématique, non seulement par une veille documentaire mais aussi comme source de proposition pour de futures actions. A partir des initiatives impulsées par l'artothèque départementale du Lot avec

certaines structures municipales, l'idée a émergé de monter un projet spécifique pour le réseau des crèches parentales du Lot de l'Acepp. Un projet a été pensé, élaboré et présenté par un groupe de travail. Il a démarré en mars 2017 après avoir été discuté puis validé au sein des Conseils d'administration concernés.

Concrètement, il s'agit pour une crèche pilote (Saint-Céré) de souscrire, dans un premier temps, un abonnement à l'artothèque du département afin d'emprunter régulièrement des œuvres. Ces dernières sont exposées dans les établissements d'accueil de jeunes enfants sur des chevalets, à hauteur d'enfant. Les enfants participent au choix des œuvres, et des activités liées leur sont proposées afin de favoriser la manipula-



© Federepatoit - Acepp 46

tion (peinture, terre...) ou l'usage d'autres supports (le livre, la voix, les instruments de musique...). Les professionnelles ont bénéficié de temps de formation spécifiques en lien avec les animateurs de l'artothèque afin de présenter les œuvres de manière adaptée.

Au-delà de l'intérêt du partenariat avec l'artothèque en termes d'animation territoriale et de convivialité, ce projet met l'éveil artistique et culturel au centre des pratiques et favorise les échanges entre les crèches du réseau. Il vient enrichir d'autres actions mises en place autour du livre et des jeux. Ainsi, une collaboration avec une plasticienne a été entamée dans le but de créer un tapis de lecture olfactif permettant aux enfants de développer leur sensibilité aux odeurs. Pour les enfants, les rencontres avec les œuvres constituent autant d'ouvertures sur le monde et permettent de vivre des sensations et de l'émerveillement dans l'instant. Des moments qui, comme des graines, vont aider à les faire grandir et favoriser leur épanouissement. Il s'agit enfin de créer du lien entre les différents espaces de l'enfant pour faire le pont avec l'artothèque, les professionnels et les parents. ♦

**PROPOS RECUEILLIS PAR CLAIRE GOUGEON
AUPRÈS DE JOHANNE GUILLEMET,
CHARGÉE DE MISSION APEMAC
ET D'EVELYNE SAUVANET, COORDINATRICE**



© Federepatoit - Acepp 46



© Federepatoit - Acepp 46



© Acep Rhône, Les Renardeaux (74)



« Mon jardin secret »
Les enfants et leur famille sont arrivés avec un objet représentant leur jardin secret. A partir de ces objets, l'histoire s'improvise, se crée et se joue en interaction avec l'artiste qui anime et les familles.



Acep Rhône, Les Renardeaux (74)

CRÈCHE LES MISTOUFLETS, ANNOT (ALPES DE HAUTE-PROVENCE)

« JEU DIS ON SORT! »

L'éveil culturel et artistique comme support du travail en réseau et de l'animation du territoire

Au commencement, l'appétence pour l'éveil culturel et artistique, aux **Mistouflets**, est étroitement associée au travail mené en partenariat avec trois structures locales :

- l'association Art et Culture **Fabri de Peiresc**, association culturelle de la Communauté de communes Alpes Provence Verdon, qui intervient dans les domaines du spectacle vivant et de l'animation culturelle et artistique ;
- la ludothèque itinérante **Le Temps des Lutins**, une composante de la Collective de Chavagne, « Centre d'entraide et d'autoresponsabilisation » et lieu de ressources associatives ;
- la médiathèque d'Annot.

Cette coopération montre qu'une telle initiative est prise très au sérieux dans ce secteur montagnard où la géographie va parfois à l'encontre de la vie sociale. Il semblerait même que la difficulté soit source de motivation : il s'agit d'imprimer une vraie dynamique de proximité, et de s'appuyer sur la richesse du travail commun mis en œuvre, au-delà des contraintes de déplacement, pour ouvrir la proposition à un maximum de familles des villages avoisinants.

Et c'est ainsi qu'en 2017...

... une première journée inter associative *C'est du grand art pour les tout petits* est organisée à Thorame-Haute, et rencontre un beau succès. Afin de pérenniser ce temps fort, de l'étendre, et de le rendre plus largement accessible, des séances mensuelles intitulées *Je(u)dis on sort* rassemblent parents, grands-parents et assistantes maternelles autour d'animations et d'échanges.

Les apports sont assurés par différents artistes locaux (plasticiens, comédiens, conteurs, etc.), qui interviennent à titre gratuit ou moyennant une modeste rétribution.

Depuis, les créations foisonnent : un atelier d'initiation à la langue des signes ouvert à toutes les familles a été mis en place sur quatre demi-journées, associant la crèche et l'école. De même, la crèche a participé à la « Marche universelle », une séquence chorégraphique participative conçue par l'association Fabri de Peiresc, etc.

Plus largement, c'est un support important qui s'intègre à la vie de la crèche et à son projet social

En tout cas, c'est une dynamique qui « prend », se pérennise et s'intensifie. La programmation 2018 est déjà établie, avec en point d'orgue, en avril prochain, une nouvelle cuvée de la journée « c'est du grand art pour les tout petits ».

Outre l'intérêt propre de l'éveil culturel et artistique, l'expérience tire sa force de l'implication de tous, en particulier des parents bénévoles de la crèche, qui se mobilisent et s'impliquent ainsi dans la vie locale, tissent des liens au-delà des activités (jardinage, bricolage, temps de convivialité, etc.). Du grand art pour les tout petits ; du « commun » et de l'entraide pour les grands... et bien sûr des passerelles entre générations... ♦

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE MEYER
AUPRÈS DE DANIELLE DESBAT, COORDINATRICE
DE LA MICROCRÈCHE LES MISTOUFLETS

L'accueil des nouveaux arrivants sur le territoire, un enjeu dans l'ombre du projet social

Le lien entre l'offre d'accueil des enfants dans un Eaje, l'accueil de nouvelles populations et l'attractivité d'un territoire, en particulier en milieu rural, n'est pas toujours une évidence, et pourtant...



© Aceppe Rhône - Les Oisillons du Ravatet (69)

Et pourtant, du point de vue de l' élu communal et/ou intercommunal, une offre de services petite enfance constitue un argument de poids pour attirer ou stabiliser la présence de jeunes familles, favorisant notamment l'activité des mères et la création d'emplois dans les métiers de la petite enfance. Et pourtant, du point de vue d'un Eaje, savoir accueillir les enfants et leurs parents, en particulier lorsqu'ils ne viennent pas du territoire, est une mission essentielle qui permet aux parents de

confier leurs enfants en toute sérénité, ainsi que de tisser des liens avec d'autres parents, puis plus largement avec le territoire.

C'est en se basant sur ces deux réflexions que l'Aceppe nationale et ses fédérations implantées dans le Massif central se sont lancées dans un projet financé par des fonds européens (Feder), en partenariat avec des financeurs locaux et nationaux, et piloté par le Commissariat général à l'égalité des territoires (Cget) du Massif central.

Ce projet nommé Apemac (Accueil parents enfants en massif central) a débuté en 2008 et se poursuit jusqu'à fin 2018. Il a permis

Accueillir les enfants et leurs parents est essentiel : cela permet aux parents de confier leur enfant en toute sérénité, de tisser des liens avec d'autres parents et, plus largement avec le territoire.

de croiser création de services petite enfance et animation d'actions sur les territoires tout en questionnant le projet social des Eaje et leur lien avec leur territoire.

Les fédérations Aceppe du Massif central se sont saisies de ce projet pour porter, auprès des élus politiques, des parents / habitants et des professionnels, la question de l'accueil des nouvelles populations et de l'attractivité des territoires. ♦

CLAIRE GOUGEON, ACEPP



Les paniers de l'accueil lors de la rencontre des familles organisée par l'Accepp Auvergne le 25 novembre 2017.

ACCEPP AUVERGNE

ON SÈME DES GRAINES POUR VOIR NAÎTRE ET POUSSER DES « AMBASSADEURS DE L'ACCUEIL ».

L'Accepp Auvergne participe au projet APEMAC depuis 2008.

C'est un des axes majeur de cette fédération située au cœur du Massif central et donc particulièrement concernée par les problématiques d'attractivité des territoires et la ruralité.

Le constat

De manière générale, l'accueil est encore relativement peu valorisé et formalisé dans les projets d'établissements des structures d'accueil de jeunes enfants, notamment dans le projet social. À l'origine, peu de directrices se sentent concernées par cette question et ne sont pas nécessairement conscientes de l'importance de leur action sur le territoire, notamment sur l'attractivité de celui-ci. Il en va de même pour les élus et les parents.

Cependant, elles accueillent et c'est bien là le maître mot. Elles accueillent des enfants et des parents, presque tous les jours de l'année. Elles accueillent des familles nouvellement installées qui viennent d'un autre département, d'une autre région, d'un autre pays... Certaines de ces familles n'ont ni famille ni amis sur place ou alentour.

Un projet qui fait du lien

Ce projet favorise évidemment la rencontre entre les familles, de par leur implication

au sein de la structure, et débouche de manière spontanée sur des projets favorisant le lien social et la solidarité.

Il permet également de faire du lien avec les politiques locales, tant au niveau du Massif central que des collectivités locales, afin de favoriser l'installation durable et le maintien de nouvelles familles sur les territoires.

Dans sa dernière phase, il se base sur une coopération solide :

- avec le Parc Naturel Régional du Livradois Forez qui mène une politique d'accueil volontariste, appuyé par un réseau d'élus ayant vocation à devenir des « Ambassadeurs de l'accueil » ;
- avec le Pays du Grand Clermont qui travaille à l'amélioration de l'attractivité du territoire et entend faciliter l'installation de nouveaux habitants.

Sur ces bases, l'Accepp Auvergne construit pas à pas des alliances et des actions, mobilise son réseau de structures petite enfance et sème des graines...

La première graine plantée a permis de travailler la question de la visibilité des initiatives impulsées par les structures en faveur de l'accueil. Un agenda a ainsi été mis en place, et porte divers événements : une conférence en février, des ateliers parents-enfants en juin, des portes ouvertes en



septembre... Ces actions sont valorisées via le site internet de l'Accepp Auvergne et repartagées sur notre page Facebook, vers le maximum de parents – dont les nouveaux arrivants.

La seconde graine s'est intéressée aux présentations des structures petite enfance en travaillant la communication et le lien entre les familles, la crèche et le territoire. Ainsi sont nés Les paniers de l'accueil, grâce auxquels chaque structure présente son portrait chinois et recense les actions proposées localement en direction des jeunes enfants et des parents. Ces paniers sont remis par chaque structure aux parents; ils ont vocation à voyager de famille en famille et à évoluer au fur et à mesure des voyages. ♦

ÉLODIE VIANNET, COORDINATRICE

Catherine Tomasi

« POUR BIEN ACCUEILLIR, IL FAUT BIEN CONNAITRE SON TERRITOIRE »

Actuellement formatrice à l'Acepp Rhône et anciennement directrice du mutli-accueil parental les Oisillons du Ravatel, situé à l'Arbresle dans le Rhône, lors de la première phase du projet Apemac.

La Gazette : Comment la question de l'accueil des nouveaux arrivants sur le territoire s'est-elle posée aux Oisillons du Ravatel ?

Catherine Tomasi : Au départ, c'est l'Acepp Rhône qui est venu nous parler de cette question dans le cadre du Projet Apemac. Pour tout dire, nous n'étions même pas conscients de notre proximité géographique avec le Massif central, alors que certaines des familles utilisatrices de la crèche y résident.

LG : Comment avez-vous reçu cette question de l'accueil ?

CT : S'il y a une évidence lorsque l'on entre aux Oisillons c'est bien l'accueil des familles, afin que la séparation se passe bien, pour que les enfants soient dans de bonnes conditions pour s'épanouir, pour que certaines familles puissent sortir de leur isolement. Mais, alors que l'Arbresle accueille régulièrement des familles venues de Lyon qui arrivent dans un territoire rural/rurbain qu'elles ne connaissent pas, la question spécifique de leur accueil ne s'était pas vraiment posée.

LG : Concrètement, comment vous êtes-vous emparés de cette question ?

CT : Tout d'abord, pour bien accueillir, il faut bien connaître son territoire et, en ce qui nous concerne, connaître l'offre petite enfance, tant au niveau des solutions de garde (en collectif comme en individuel) qu'au niveau des lieux d'accueil enfants parents et des autres services proposés.

Ensuite, c'est une question de posture : en tant que professionnel, il faut être partie prenante de cet accueil spécifique en repérant les familles nouvellement arrivées et en cherchant les meilleures réponses possibles à leurs besoins.

LG : Comment s'est fait le lien avec le projet social des Oisillons ?

CT : Le projet Apemac et cette question d'accueil des nouveaux arrivants ont été discutés en CA. Les parents nouveaux arrivants étaient de fait concernés ; quant aux autres, ils ont pris conscience du rôle du multi-accueil pour l'accueil des nouvelles familles et, plus largement, sur le territoire. Ces discussions ont entraîné la modification du projet social qui a inclus l'accueil des nouvelles familles comme un de ses axes prioritaires.

LG : Le lien entre les Oisillons et son territoire a-t-il été renforcé ?

CT : Toutes ces réflexions ont permis de mettre en valeur l'importance du tissu associatif sur le territoire, ainsi que les liens qui se créent à partir des rencontres au sein des Oisillons et qui ont débouché sur des amitiés durables, ainsi que sur l'engagement citoyen des parents bénévoles par la suite. Mais cela a été aussi très important pour certains élus du territoire : l'accueil des nouvelles familles est devenu pour eux une piste de réflexion.

PROPOS RECUEILLIS
PAR CLAIRE GOUGEON



Photos : © Acepp Auvergne et Claire Gougeon



L'accueil du handicap, une priorité, des réflexions

La prise en charge des enfants en situation de handicap est une priorité affirmée de longue date par l'Acepp, et mise en œuvre dans les lieux d'accueil. A travers les deux témoignages, on voit bien que c'est aussi une occasion de coopérer entre acteurs d'un territoire.

FÉDÉRATION TERRITORIALE ACEPP DE LA VIENNE (ACEPP 86)

L'ACCUEIL DU HANDICAP

*Comment il se travaille au niveau fédéral
Atouts et limites de la démarche*

La question émerge en 2011: en effet, dans certaines crèches, les parents s'interrogent: comment mettre en œuvre un accueil humain de qualité, conforme aux pratiques de tout Eaje adhérent de l'Acepp, en direction des enfants en situation de handicap? Cette question implique de prendre en compte des dimensions médicales qu'ils ne maîtrisent pas, la plupart du temps, et en tout cas de s'associer avec d'autres pour réfléchir et agir de manière adéquate.

Elle est traitée par la suite au Conseil technique Petite Enfance de la Vienne...

Cette instance regroupe trois à quatre fois par an les différents acteurs Petite Enfance concernés (Caf, PMI, CCAS, MSA et l'Acepp 86). Elle crée un groupe Enfants Différents,

élabore une proposition pour l'accueil du jeune enfant porteur d'un handicap, au terme d'un partenariat élargi avec deux Eaje de secteur parental et des institutions du secteur du handicap. Cette proposition est présentée à la Commission départementale d'accueil du jeune enfant de la Vienne... malheureusement sans résultat.

Par bonheur, chemin faisant...

Un partenariat s'instaure avec la fédération des Centres sociaux qui, depuis 2010, porte un projet d'amélioration des conditions de prise en charge des enfants en situation de handicap en accueil de loisirs, et a créé à cet effet un poste de référent.

Tant et si bien qu'une convention est signée en 2014 entre l'Acepp 86 et la fédération, autour de la Petite Enfance. Ce travail commun n'allait pas de soi au départ, car les administrateurs de la fédération des Centres sociaux ne voyaient pas clairement l'intérêt de travailler avec l'Acepp et le secteur petite enfance. La situation a heureusement bien évolué depuis.

En effet, cette mutualisation a permis, en bonne logique, une meilleure interconnaissance, la construction d'une véritable confiance et, partant, une réflexion et une action concertées et partagées – jusque dans les éléments « sensibles » liés aux financements (nous y reviendrons ci-dessous).

Au niveau de l'Acepp 86, la convention a permis de créer et de financer un poste de référente Handicap...

Ce poste est porté par la fédération des Centres sociaux¹ et fait l'objet d'une convention entre la FCS 86 et l'Acepp 86. Il est toutefois effectivement rattaché à l'Acepp 86, et assume une compétence départementale, dans la mesure où sa titulaire intervient non seulement auprès des crèches adhérentes, mais aussi des crèches privées ou communales, des assistantes maternelles des RAM, ainsi qu'auprès de la PMI, pour des actions d'accompagnement, de sensibilisation, d'information et de formation.

Au final, la convention a surtout permis de faire avancer la question du handicap et de sa prise en charge dans les lieux d'accueil de jeunes enfants, et plus largement dans les institutions qui s'y rapportent.

Les conditions de pérennisation du poste restent cependant précaires, comme l'a montré un DLA réalisé à ce propos, qui a pointé les difficultés financières à prévoir en 2019. Et pour cause: le cofinancement triennal accordé par le Comité de Coordination Action Handicap (CCAH) s'arrête à fin 2018, et le Conseil départemental, bien que très concerné par la question, au titre de la PMI, ne participe pas au cofinancement.

Ceci alors même que le poste et le travail réalisé ont amplement démontré leur utilité. ♦

**PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE MEYER
AUPRÈS DE YASMINA ICHALEN,
COORDINATRICE**



© Les Bernardoux (74)



En 2013, à la suite de l'accueil d'une petite fille malentendante, l'équipe de la Maison de la petite enfance (Neuville-en-Poitou, Vienne) a construit son projet autour de l'apprentissage de la langue des signes. Ici, Eden, 8 mois, au moment du repas signe avec ses deux mains : encore ! (Voir La Gazette n°122, page 12).

© Maison de la petite enfance (66)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE (ISÈRE)

LA QUESTION DU HANDICAP EST À POSER DANS UN CADRE GLOBAL ET SYSTÉMIQUE

La Communauté de communes Cœur de Chartreuse est née en janvier 2014 de la fusion de trois Communautés de communes. C'est un territoire rural / montagnard, où un tiers de la population a moins de 25 ans.

Le contexte territorial et démographique

Les jeunes familles y sont nombreuses. Une partie d'entre elles doivent se déplacer pour se rendre au travail. Cette mobilité « pendulaire » contribue à expliquer que la compétence Enfance Jeunesse est reconnue depuis longtemps, réaffirmée par la Communauté de communes actuelle, et soutenue par une mission de coordination des structures d'accueil créée en 2005 afin de garantir le maintien des services existants et la circulation de l'information afférente. La petite enfance (0 à 6 ans), peut ainsi compter sur quatre structures (dont trois associations), ainsi que sur un « Bébibus » itinérant de la Communauté de communes, et un RAM.

Dans ce cadre, un réseau associatif tel que l'Acepp a de longue date une pleine légitimité en termes de pratiques et de réflexions pédagogiques et sociales. Il est notamment

partie prenante du Collectif ressources petite enfance (CRPE) qui regroupe l'ensemble des acteurs petite enfance du territoire, et assure trois missions d'interface : l'animation d'événements et de rencontres entre structures, la formation / l'information des parents et des professionnels, et la conception de matériel pédagogique.

La prise en charge du handicap dans les Eaje

Depuis 2014, à l'issue d'un processus de recueil des besoins, le thème du handicap est pointé comme priorité du territoire, et donne lieu au programme expérimental « Accueillir des enfants (0/6 ans) en situation de handicap ou à besoins spécifiques, en milieu ordinaire ».

Ce programme s'inscrit comme approche globale d'une thématique à situer dans un cadre « systémique », c'est-à-dire impliquant différents acteurs, associatifs et institutionnels (notamment la CAF et le département de l'Isère), qui coopèrent pour construire des réponses face à une problématique commune à certaines familles du territoire. L'Acepp y tient une place primordiale d'accompagnement et d'expertise.

Comme première étape, un programme en quatre volets :

- une conférence (en février 2017) pour sensibiliser au thème et le mettre en lumière ;
- un cycle de 14 heures de formation dispensées auprès d'une cinquantaine de professionnel.le.s ;
- trois ateliers dédiés : à la création d'une malle pédagogique spécifique, à la communication – quelle posture pour les personnels des lieux d'accueil et quelle ouverture vers les familles concernées et à la création d'un « groupe réseau » d'appui aux équipes (repérage des ressources mobilisables et des priorités à travailler, mise à disposition de personnel spécialisé en renfort « tournant », etc.).

Pour 2018, un salon petite enfance consacré au handicap viendra mettre un point d'orgue au programme et permettra notamment aux familles, aux professionnel.le.s et aux élu.e.s d'échanger et de tracer de nouvelles perspectives – en termes de formation, de méthodes, etc.

Au vu de l'implication des acteurs, de leur satisfaction et de leur désir de poursuivre l'aventure, une seconde étape pourra voir le jour, avec un complément de formation (trois journées) et une expertise renforcée sur les ateliers.

Quelques effets vertueux collatéraux

L'ensemble de ce processus a certes demandé du temps, car il faut apprendre à s'écouter, à « chausser d'autres lunettes », à travailler ensemble. Le nombre d'enfants handicapés n'est effectivement pas très élevé, mais la démarche bénéficie au final à l'ensemble des acteurs : ils ont coopéré et en ont tiré des enseignements méthodologiques transférables à d'autres situations du territoire, ainsi qu'une meilleure interconnaissance. C'est bien vrai : tout seul, on va plus vite ; ensemble, on va plus loin ! Et c'est plus créatif... ♦

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE MEYER
AUPRÈS DE CLAIRE GARCIN-MARROU,
COORDINATRICE ENFANCE JEUNESSE

« Journées transversales » Acepp
Rencontre inter-fédérations des 25 et 26 janvier 2018

INVESTISSEMENT SOCIAL & INNOVATION SOCIALE ÉCLAIRCISSEMENTS

Le 26 janvier 2018, Morgane Dor, conseillère technique Europe / Vie associative de l'UNIOPSS, et Mylène Thou, chargée de mission Valorisation des recherches et innovation de Cap Rural, nous ont présenté ces deux notions complémentaires, leurs origines, leur mise en application et leurs ambiguïtés. Stimulant...

L'investissement social

Le « social », comme action de protection des individus, a parfois été considéré comme **un coût pour la collectivité** ; il pèse sur la dépense publique et sur la productivité des entreprises – tel est le point de départ sur la base duquel se construit, en réaction, le concept d'**investissement social**, selon deux perspectives divergentes, selon qu'il donne lieu à une prise en charge par l'État ou par le marché :

- le « social » est à envisager non comme un coût pour la collectivité, mais comme un **investissement sur l'avenir**, auquel il faut consacrer une part significative de la dépense publique – c'est ce qui a donné naissance au système de protection sociale de l'après seconde guerre mondiale ;
- le « social » est effectivement un **investissement**, mais il faut le resituer dans la perspective d'une baisse des finances publiques, donc faire appel aux **fonds privés**. Ces fonds alloués par les entreprises et fondations entendent soutenir des projets « à fort impact social » (ex : lutte contre l'exclusion et la précarité). Ils ont pour ambition d'être efficaces, et on attend d'eux un « retour sur investissement », comme par exemple la réorientation des personnes exclues vers le marché du travail et la consommation, ou l'intégration des services dits sociaux dans le secteur marchand.

Cette approche est tendanciellement pragmatique, et inspirée par la critique de l'État providence et du système de protection sociale.

En arrière-plan de la deuxième approche, et dans la même logique se profilent des idées telles que le social business, la rentabilité des dépenses sociales, les critères d'évaluation de leur impact, et certaines recommandations européennes, qui préconisent l'investissement social comme facteur de croissance économique et de cohésion sociale (cf. communication de la Commission européenne au Parlement européen du 20 février 2013).

Le concept d'investissement social n'est pas neutre idéologiquement, ne serait-ce que parce qu'il emprunte une partie de sa terminologie au marché. L'investissement social est considéré comme potentiellement profitable, assimilable par le secteur tertiaire des services privés lucratifs.

Dans le même temps, c'est une perspective intéressante, puisqu'elle cherche à valoriser ce qui, d'ordinaire, est difficile à quantifier. L'ambiguïté d'un tel raisonnement, a priori plutôt séduisant en ce qu'il cherche à mettre en lumière le caractère « précieux » de la vie sociale, réside dans le fait que son objectif ultime pourrait bien être d'en monétariser et marchandiser un maximum d'éléments.

L'innovation sociale

Dans une acception très large, c'est « une solution nouvelle à un problème social, plus efficace et plus durable que les solutions existantes » (définition proposée par le Centre pour l'innovation sociale de l'Université de Stanford en 2000). La Commission européenne, en 2013, la conçoit comme « le développement et la mise en œuvre de nouvelles idées (produits, services et modèles) pour répondre à des besoins sociaux et créer de nouvelles relations ou collaborations sociales ».

Au terme de l'article 15 de la loi ESS de juillet 2014, « l'innovation sociale consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins

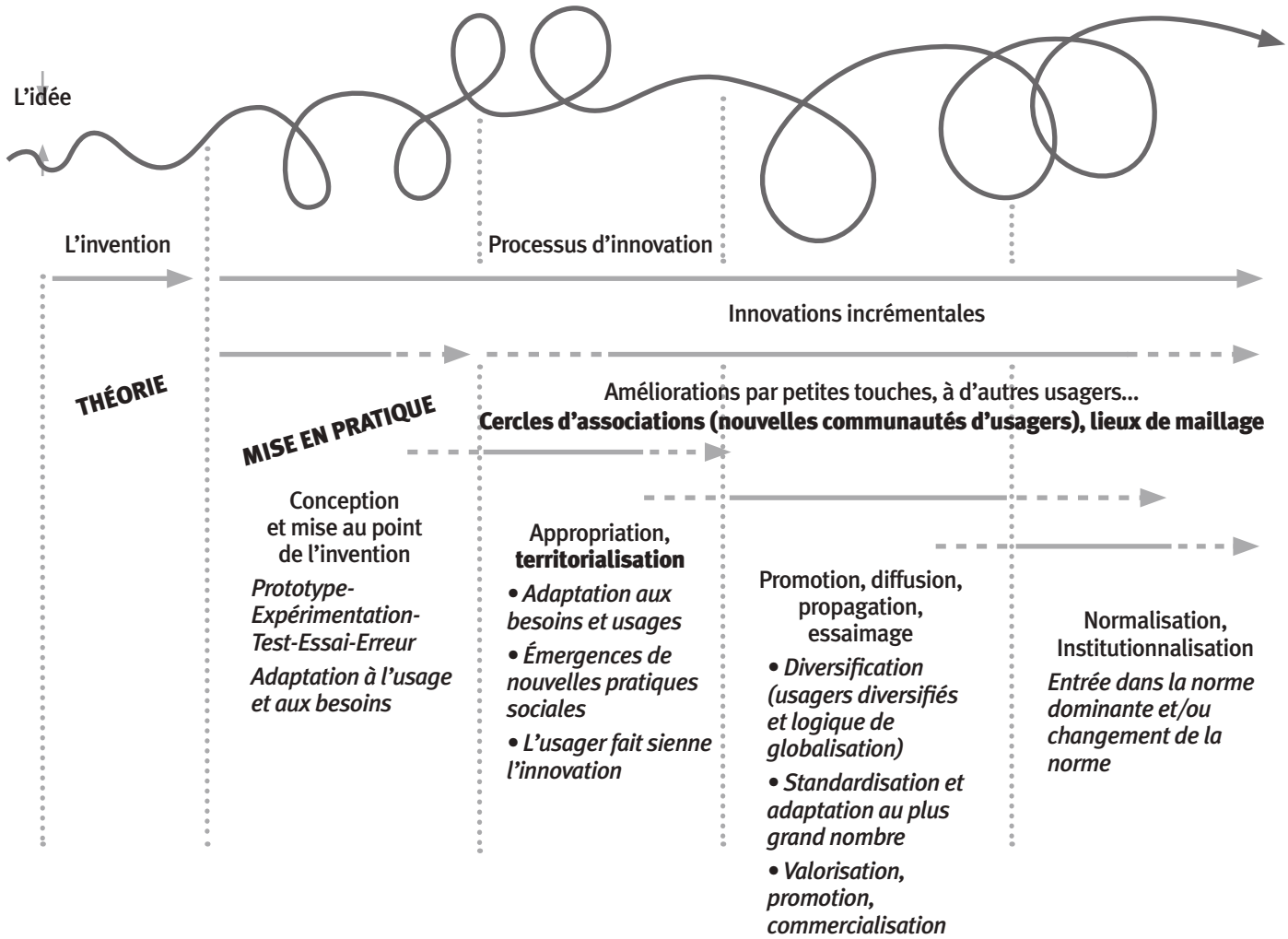
sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et usagers. Ces innovations concernent aussi bien le produit ou service, que le mode d'organisation, de distribution, dans des domaines comme le vieillissement, la petite enfance, le logement, la santé, la lutte contre la pauvreté, l'exclusion, les discriminations, etc. Elles passent par un processus en plusieurs démarches : émergence, expérimentation, diffusion, évaluation. »

L'innovation sociale comme processus, et l'innovation territoriale

Si on définit l'innovation sociale comme facteur de changement positif, d'amélioration, dans un contexte sociétal donné, le pas est rapidement franchi de l'**innovation sociale** à l'**innovation territoriale** comme « *processus d'innovation sociale qui répond à un besoin social spécifique à un contexte local. Elle débouche sur de nouvelles formes de services, de valorisation des ressources locales, d'organisation et de gouvernance, au bénéfice des habitants du territoire et de manière spécifique à ce territoire. Elle induit du changement dans les manières dont le territoire, ses acteurs et ses habitants vivent, s'organisent et décident ensemble* ».

Ce processus correspond à une progression non linéaire, par essais et erreurs, qui conduit de l'idée à l'invention (phase théorique), puis à la mise en pratique, en vue de sa normalisation (cf. schéma ci-contre).

Le processus d'innovation territoriale



A noter : Le repérage des innovations territoriales passe par une grille de questions :

- 1 › Le projet cible-t-il spécifiquement un territoire ?
- 2 › À quels besoins, attentes, aspirations, usages du territoire répond-il ?
- 3 › Quelle réponse nouvelle propose-t-il pour le territoire ?

- 4 › Se diffuse-t-il sur le territoire (appropriation par les usagers) ?
- 5 › Quels changements induit-il sur le territoire ? (manières de faire - de voir et de penser - de s'organiser ensemble - de décider ensemble)
- 6 › Induit-il du développement collectif ? (changement positif pour le territoire)

Sources

- Intervention de Morgane DOR de l'UNIOPSS : Impact / Utilité / Investissement / Innovation « sociales » : petit lexique des termes d'actualité
- Intervention de Mylène THOU (Cap Rural) et Pascale Vincent (CIEDEL) : Innovation, innovation sociale et innovation territoriale.
www.auvergne-rhone-alpesolidaires.org/mediatheque/de-l-innovation-l-innovation-de-territoire-processus-et-phases-cles

Actualités du réseau Acepp

Retrouvez également l'actualité des fédérations territoriales de l'Acepp sur le site : www.acepp.asso.fr dans les rubriques : « Où nous trouver ? »

ACEPP NATIONALE

tél. 01 44 73 85 20 / fax 01 44 73 85 39

acepp.asso.fr

labelparental-acepp.com

upp-acepp.com

accueil-enfance.fr

- ▶ UPP : Séminaire de parents UPP organisé avec Colline, du 15 au 18/03 à Ambleteuse (62)
- ▶ UPP : en mars 2018, parution de l'ouvrage *Voix et regards de parents sur l'éducation*, présentation des recherches des parents des UPP
- ▶ Parents : Animation d'un colloque sur la participation des parents pour la CAF de Vendée en décembre 2017
- ▶ Journées nationales 2018 : 1^{er} et 2 juin à Annecy
- ▶ Colloque final Apemac : 12 juin près d'Annonay (Ardèche)
- ▶ Juin 2018 : Mois du parental

Les fédérations régionales

ACEPP AUVERGNE

tél. 04 73 37 83 28

acepp.auvergne@gmail.com

www.acepp.asso.fr/?-Auvergne

page Facebook

- ▶ Formation : *Le bébé spectateur : accompagner les jeunes enfants à un spectacle vivant*, avec Virginie Basset, violoniste et formatrice (12 et 13/03). Le catalogue de formation est en ligne.
- ▶ Caf du Puy-de-Dôme - Acepp Auvergne : Co organisation d'une journée à destination des LAEP au printemps 2018
- ▶ Auvergne-Rhône-Alpes : Des projets autour de l'éveil artistique et culturel et de la promotion de la santé sont en train d'émerger.

COLLINE ACEPP HAUTS-DE-FRANCE

tél. 03 20 88 26 49

contact@colline-acepp.org

www.colline-acepp.org et page Facebook

- ▶ Réseau : Le séminaire des parents des UPP accueilli à Ambleteuse (62) du 15 au 18/03

- ▶ Colline et son réseau d'EAJE s'engagent sur un projet européen avec la CRESS, l'objectif : évaluer l'impact social de l'entrepreneuriat social.
- ▶ EAJE : Démarrage d'un nouveau service d'assistance administrative
- ▶ Formation : le catalogue est en ligne sur le site.
- ▶ Formation avec des partenaires européens en mai : *Regards sur l'accueil du jeune enfant en Europe, les pratiques d'accueil à Copenhague.*

ACEPP BASSE-NORMANDIE

tél. 02 31 97 67 46

acepp.basse-normandie@orange.fr

ACEPPRIF RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

tél. 01 40 09 60 60

acepprif@wanadoo.fr

acepprif.fr

ACEPP AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Tél. 04 72 73 05 10

Les associations départementales

04 – ALPE ACEPP 04

ALPES DE HAUTE-PROVENCE

tél. 04 92 34 52 97

asso.alpe@orange.fr

asso-alpe.fr

- ▶ Rencontre avec la PMI du 04 : journée de réflexion *Entre projet et cadre légal*, animée par Marie-Hélène Hurtig.

05 – ALPAJE ACEPP 05

HAUTES-ALPES

tél. 04 92 53 76 97

association.alpaje@free.fr

www.acepp.asso.fr/Alpaje-ACEPP-05

- ▶ Formation : Journée d'information sur la formation professionnelle et les ordonnances Macron (13/02).
- ▶ Formation : Le nouveau catalogue de formation professionnelle 2018 est paru : ça commence dès le 13 mars avec l'animation de réunion.

07/26 – ACEPP ADEHL

ARDÈCHE DRÔME HAUT-LIGNON

tél. Sud : 04 75 35 47 21 – Nord : 06 21 22 07 03

com@reseau-enfance.org

coordo.nord@reseau-enfance.org

www.reseau-enfance.com et page Facebook

17 – ACEPP 17

CHARENTE-MARITIME

tél. 05 46 87 20 05

acepp17.asso@gmail.com

acepp17.com

▶ Inter-crèche :

- Lancement de rencontres spécial cuisine (2/02),
- Rencontres pour le personnel éducatif : le repas et le sommeil (18/03) ; 2 groupes d'analyse de pratique en mars et avril (4 dates) pour les directrices, d'une part, et les adjointes, d'autre part.

18 – ARPPE EN BERRY - ACEPP 18

CHER

tél. 02 48 30 77 95

info@arpeenberry.org

www.arpeenberry.org et page Facebook

- ▶ Déménagement : Des locaux plus spacieux permettant la fourniture des repas des haltes garderies depuis fin 2017.
- ▶ Prestataires : Travail sur le cahier des charges avec les prestataires et 10 structures pour la fourniture des repas en liaison froide.
- ▶ Formation : *Communiquer éco-crèches*

29 – ACEPP 29

FINISTÈRE

tél. 02 98 55 00 57

acepp29@gmail.com

www.acepp.asso.fr/ACEPP-29

page Facebook

- ▶ Formation : *Clarifier les rôles et rédiger une délégation de pouvoir* (19/02, Quimper - 23/02, Rennes)
- ▶ Malle pédagogique : Lancement de la malle «Recycle et Joue !»

31 – COCAGNE ACEPP 31
HAUTE-GARONNE

tél. 05 61 72 62 03

contact@cocagne31.org

- **Formation** : Le catalogue de formation est accessible sur le site de l'ACEPP
- **Bulletin n°7 Accueil pour tous 31** : Nouvelles ressources disponibles sur le site www.accueilpourtous31.fr
- **Alifsa** : Journée multipartenariale autour de l'actualité 2018 et du dialogue social au sein de la branche ALISFA (8/03, Toulouse)

33/47 – ACEPP 33-47
GIRONDE ET LOT-ET-GARONNE

tél. 05 56 49 16 42

acepp33.47@orange.fr

www.acepp.asso.fr/ACEPP-33-47

page Facebook

- **Rencontre inter-structures** : *Hygiène et sécurité, contrôles et entretiens réglementaires* (26/02, Bègles)
- **Journée Enfants Parents Professionnel.le.s (JEPP)** : AG, table ronde sur les pédagogies, spectacle... (28/04, Bordeaux)

35 – ACEPP 35
ILLE-ET-VILAINE

Les coordonnées changent :

tél 06 66 50 78 80

mail : acepp35@acepp.bzh

www.acepp35.fr

www.facebook.com/Acepp35.bzh/

- **Formation** : Catalogue ACEPP 29 – 35 pour 2018 visible sur les pages facebook
- **Réseau** : Les cabanes «Sensi» se baladent, au multiaccueil Berlingot de Vern-sur-Seiche et à la Halte Garderie Les Bouts d'Chou de Liffré.
- **Vie des professionnel-le-s** : Ptit déj de l'ACEPP le 20/02

37 – ACHIL ACEPP
INDRE-ET-LOIRE

tél. 02 47 55 96 11

contact@achil.fr

www.achil.fr et page Facebook

- **Formation** : Catalogue ACHIL ACEPP 2018 visible sur notre site
- **Réseau** : Commission pédagogie parents/professionnel-le-s (25/01)
- **Vie des professionnel-le-s** : Café de professionnel-le-s (17/03)

38/73 – ACEPP 38-73
ISÈRE-SAVOIE

tél. 04 76 35 02 32

contact@acepp38.fr

www.acepp38.fr et page Facebook

► **Séminaire** : *Participation et engagement citoyen aujourd'hui*, pour les bénévoles et salariés de l'acepp38-73 (03/02)

► **Label parental** : Réunion sur la thématique 3 du label avec les deux structures du réseau engagées dans la démarche (13/02)

► **Malle pédagogique** : Travail de renouvellement de la malle «Et moi, qui je suis ?» sur le thème du handicap avec le groupe ludo.

46 – FÉDÉRATION DES CRÈCHES
PARENTALES DU LOT

tél. : 05 65 33 64 00

fedecrepalot@gmail.com

www.fedecrepalot.free.fr

64 – ACEPP 64
PYRÉNÉES ATLANTIQUES

tél. 09 80 56 75 07 / 06 64 03 88 15

acepp.64@hotmail.fr

www.acepp.asso.fr/ACEPP-64 et page Facebook

► **Coéducation** : Projet de recherche action 2018-2019, sur 3 territoires qui vont expérimenter la coéducation. À suivre...

65 – PYRENE PETITE ENFANCE ACEPP
HAUTES-PYRÉNÉES

tél. 06 26 15 63 71

pyrenepetiteenfanceacepp65@gmail.com

► **ALISFA** : Participation aux Commissions territoriales Emploi Formation de la Branche ALISFA et aux journées régionales sur le dialogue social (février et mars)

► **Réseau** : Accompagnement des micro crèches

69 – ACEPP RHÔNE

tél. 04 72 73 05 10

info@acepprhone.fr

www.acepp-rhone.fr et page Facebook

► **Graines d'artistes** : 2 nouveaux groupes pour les parents et professionnel.le.s du réseau

► **Crèches parentales** : Soirée (30/01)

► **LAEP** : Gestion directe d'un LAEP à Saint-Priest depuis le 1^{er} janvier 2018

► **Formation** : Le partenariat avec la commune (6/02, Lyon)

74 – ACEPP 74
HAUTE-SAVOIE

tél. 04 50 23 20 87

acepp74@orange.fr

www.acepp74.fr

► **Formation** : Catalogue ACEPP74 à consulter sur notre site

► **Réseau** : Commission pédagogie et parentalité (27/02)

► **Vie des professionnel-le-s** : Prochaine réunion de responsables le 02/03

81 – ACEPP 81
TARN

tél. 05 63 48 73 14

acepp81@gmail.com

www.acepp.asso.fr/ACEPP-81

► **Rendez-vous du Réseau** : Pour les parents et les professionnels (15/03, Serviès), échanges et ateliers.

► **Formation** : Accompagnement du développement du projet social des EAJE intégrant la diversification des publics accueillis (6 et 7/03 et 12/04).

83 – ACEPP 83
VAR

tél. 06 48 39 41 50

acepp83.acepp@gmail.com

acepp83.fr

86 – ACEPP 86
VIENNE

tél. 05 49 01 61 04/ 06 87 26 08 12

cepp86@orange.fr

www.acepp.asso.fr/ACEPP-86

► **Label parental** : Les accompagnements suivent leur cours.

► **Réunions avec les professionnels** : Continuité des réunions pour les responsables techniques et adjoints, les professionnels petite enfance.

► **Formations en décembre 2017** : Shiatsu bébé pour les professionnels PE et actualité petite enfance pour les responsables techniques et les bénévoles.

► **À venir** : Table ronde départementale sur l'accueil du jeune enfant en situation de handicap en milieu ordinaire (10/03, Quinçay).

91 – ACEPP 91
ESSONNE

tél. 09 73 53 85 95

info@acepp91.org

www.acepp91.org

► **Vie des professionnel.le.s** : Rencontre sur la formation avec Isabelle Duchenne (29/01); *Recherche-action européenne sur les émotions du jeune enfant* avec l'école Horizon (année 2) et Création d'un service *Analyse de la Pratique Professionnelle* (APP).

► **Vie associative** : Le fonctionnement d'une crèche parentale au travers des textes (7/02)

► **Partenariats** : Forum petite enfance *création d'EAJE* sur le Sud-Essonnes (29/03)

► **Parentalité** : Animation d'un groupe de parole de parents, centre social Viry-Chatillon (01/06).

PROJET D'ÉTABLISSEMENT ET ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS

Accompagner les différents acteurs de la petite enfance dans l'élaboration d'un projet d'établissement, sa mise en œuvre spécifique et la démarche d'évaluation

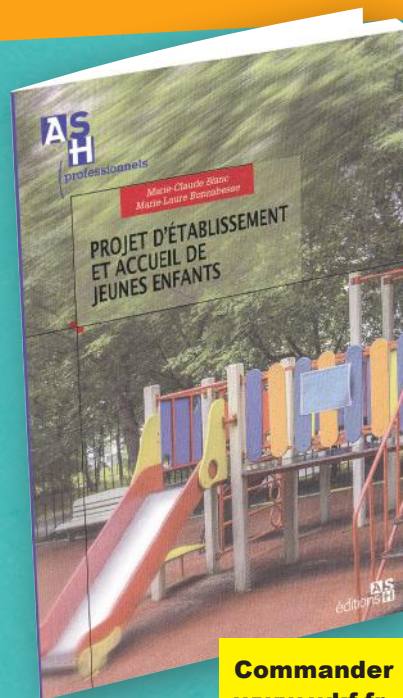
par Marie-Claude Blanc et Marie-Laure Bonnabesse
Edition ASH

- Marie-Claude Blanc, formatrice petite enfance depuis 25 ans au sein du réseau ACEPP Rhône. Educatrice de jeunes enfants, titulaire d'un diplôme supérieur en travail social (DSTS) et d'un diplôme des hautes études en pratiques sociales (DHEPS).
- Marie-Laure Bonnabesse, responsable de la filière des éducateurs de jeunes enfants à l'Institut de formation en travail social d'Echirolles (Isère). Titulaire d'un diplôme d'Ingénierie Sociale (DEIS) et d'un Master 2 de recherche « Travail Social Action Sociale et Société » (CNAM).

Cet ouvrage décrypte la démarche globale, de la conception du projet à sa traduction concrète dans le document final que constitue le projet d'établissement. Ses phases successives sont décrites, le contexte dans lequel il doit s'inscrire, ses différentes dimensions... Les lecteurs trouveront également dans ce livre les témoignages de professionnels, de parents, de formateurs, de représentants institutionnels, d'intervenants et chercheurs dans le secteur de la petite enfance.

Thèmes développés :

- La démarche globale de projet, ses origines et son histoire ;
- Le projet d'établissement, outil de démocratie et levier de solidarité ;
- Les trois dimensions du projet d'établissement : social, éducatif et pédagogique.



Commander
www.wkf.fr

FUSION DES EPCI

Le devenir des établissements d'accueil pour jeunes enfants (EAJE) associatifs

Publication de Territoires Conseils, groupe Caisse des dépôts avec la participation de l'Acepp - Décembre 2017

La mise en œuvre de la loi NOTRe entraîne l'extension des périmètres intercommunaux et la redéfinition des compétences optionnelles et facultatives, notamment celles relatives à la petite enfance et/ou à l'enfance.

En changeant d'échelle et introduisant plus de distance entre les élus et leurs administrés, la loi NOTRe vient questionner les modes de relations entre les collectivités et les associations.

Cette publication présente l'impact, pour les établissements d'accueil de jeunes enfants associatifs (multiaccueils, microcrèches...), des principales évolutions qui fixent le devenir des compétences intercommunales plus particulièrement dans le contexte du milieu rural.

Elle permet ainsi d'évoquer la spécificité de la gestion associative des EAJE, les conventionnements, les

modalités d'usage de la subvention au regard de la loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire et de la circulaire sur les relations entre l'Etat et les associations.

Elle apporte également un éclairage sur les spécificités des associations de parents gestionnaires d'EAJE, particulièrement en milieu rural, de leur impact sur le territoire, de leur capacité d'adaptation en fonction des différents contextes, de la qualité recherchée avec en ligne de mire l'accueil des enfants et de leurs familles, la participation citoyenne et l'attractivité des territoires.

Enfin, elle est complétée par la présentation de cas concrets émanant d'expériences vécues par des EAJE et des fédérations locales du réseau Acepp dans le cadre de ces évolutions au niveau des territoires.

Consulter ou télécharger
www.acepp.asso.fr
www.caissedesdepotsdesterritoires.fr

